



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
MARDI
15/09/2020**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes



**RAPPORT
MORAL
2019**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

Annie CORNE Présidente



Mesdames, Messieurs les membres de l'Association, Mesdames, Messieurs les administrateurs, à vous tous qui êtes présents aujourd'hui.

Je tiens à vous remercier d'être venus participer à cette nouvelle assemblée générale ordinaire annuelle de la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région, nous permettant de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association.

Notre Mission locale a, en 2019, comme les années précédentes, prouvée son ancrage dans le paysage social de l'agglomération et de ses alentours. Elle est et doit rester un acteur incontournable de l'insertion des jeunes même si pour cela il lui faut faire face à de nombreuses difficultés.

Difficultés financières bien sûr, mais tellement riches d'enseignement. Nous gérons de l'argent public et nous savons qu'il nous faut désormais faire mieux avec moins. La tâche est ardue, il faut palier à des difficultés mais avec du bon sens et de la bonne volonté nous y sommes parvenus et nous vous présentons un budget équilibré sans avoir failli à nos missions, à nos valeurs d'engagement et de qualité du service rendu. C'est notre fierté !

S'occuper des jeunes en difficulté est l'une des plus belles traductions de l'impératif de solidarité et je suis convaincue que notre Mission locale a encore beaucoup de belles histoires de parcours réussis à raconter, de savoir-faire à valoriser, de partenariats à mettre en place.

L'année 2019 a été en grande partie consacrée à recentrer nos actions, éviter leur dispersion et garantir ainsi leur cohérence. Il faut noter la stagnation des primo inscrits comme partout en France, le contexte économique y est, certes pour une part mais les nouvelles pratiques de la jeunesse tant sociales que numériques le sont également. Il faut sans cesse nous adapter et c'est sur ces nouveaux axes qu'il va falloir travailler pour inciter plus de jeunes à nous rejoindre. Des actions et projets ont été développés dans ce sens et vont s'accélérer en 2020 en nous tournant de plus en plus vers les nouvelles technologies. Nous devons également rester vigilants à n'oublier personne, les jeunes des secteurs ruraux, les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les jeunes mineurs isolés..., tous ces publics sont à prendre en compte au même titre que les autres.

Cette part croissante prise par les accompagnements spécifiques et renforcés et la très forte augmentation de l'offre de service en 2019 ont permis l'entrée en situation professionnelle de 973 jeunes soit 40%, pourcentage que nous devons nous attacher à augmenter chaque année !

C'est par une collaboration efficace avec nos partenaires, par l'efficacité de nos actions, notre capacité à imaginer et à mettre en place des actions résolument nouvelles et dynamiques que nous parviendrons à convaincre, s'il en est besoin, nos financeurs de nous donner les moyens de réussir ensemble.

Je sais pouvoir compter sur la volonté et la capacité de travail de l'équipe de la Mission Locale pour donner sans compter leur temps et leur énergie à cette jeunesse qui a besoin d'eux.

Je suis fière d'avoir présidé cette belle Association pendant trois ans, je remercie tous ceux qui, au sein de cette maison m'ont aidée dans cette mission et je fais toute confiance à celle ou celui qui me succèdera pour poursuivre les actions engagées et surtout mettre sans cesse en route des belles idées, de beaux projets pour engager la Mission Locale vers de nouvelles aventures pleine de vie, de dynamisme et d'efficacité.

Merci à tous,



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

EMPLOI

ORIENTATION

FORMATION

VIE QUOTIDIENNE

**UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC
DÉDIÉE AUX JEUNES**

Les Missions Locales, créées en 1982, poursuivent un objectif : **accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie.**

Pour y parvenir, elles ne s'occupent pas que d'emploi mais également de formation, logement, santé, accès aux droits.

Une mission confiée par l'Etat et les collectivités locales.

Les Missions Locales sont des associations présidées par les élus locaux

440

Missions Locales
en France

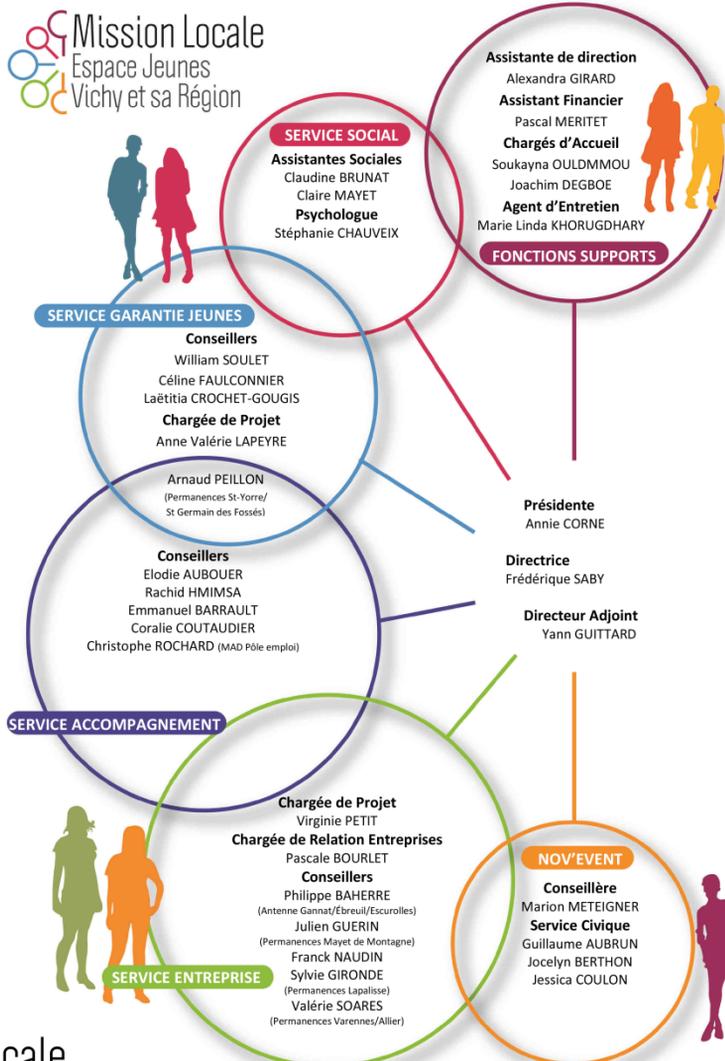
1 370 000

de jeunes
accompagnés

partout en France.



Mission Locale
Espace Jeunes
Vichy et sa Région



LES BÉNÉFICIAIRES

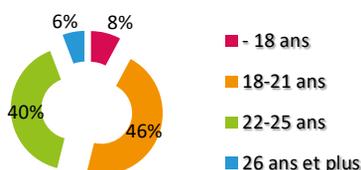
de la Mission Locale Espace Jeunes de Vichy et sa Région

2 446 jeunes accompagnés en
2019 dont **744** jeunes accueillis pour la 1^{ère} fois

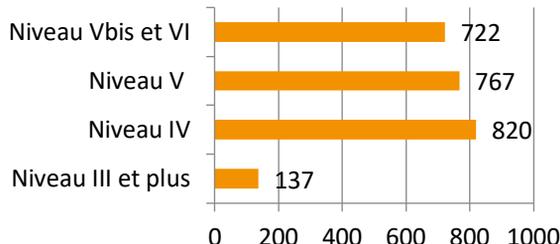


Typologie

Âge des jeunes accompagnés



Niveau de formation



LES MODALITÉS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Le PACEA, parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

C'est un contrat d'engagement entre le jeune et son conseiller Mission Locale. Plusieurs étapes définissent le parcours et les objectifs à atteindre.

La Garantie Jeunes

Pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude, sur critères de ressources.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, l'accompagnement est intensif et collectif, les jeunes bénéficient de mises en situation professionnelle et d'une aide financière mensuelle.

Le PPAE

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

Les jeunes inscrits à Pôle Emploi bénéficient de la part de la Mission Locale d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un partenariat spécifique.



508

Jeunes ont signé un PACEA

152

entrées en Garantie Jeunes

293

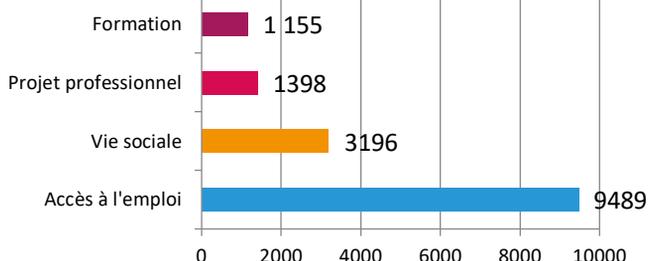
jeunes entrés en PPAE

LES PROPOSITIONS FAITES AUX JEUNES

15 238 PROPOSITIONS

A chaque rencontre, le conseiller fait des propositions en fonction des attentes et des besoins du bénéficiaire.

Propositions des conseillers aux jeunes



36.5 % des jeunes inscrits à la Mission Locale ont pour préoccupation de trouver un emploi

ORIENTATION

Accompagner dans la construction du projet professionnel des jeunes : ateliers d'orientation, découvertes métiers, visites d'entreprises,

367 Jeunes ont participé à un dispositif d'orientation

647 PMSMP

Stages d'immersion en entreprise

30 Services civiques

FORMATION

Apporter des informations et des mises en relation pour permettre aux jeunes de faciliter leur entrée en formation

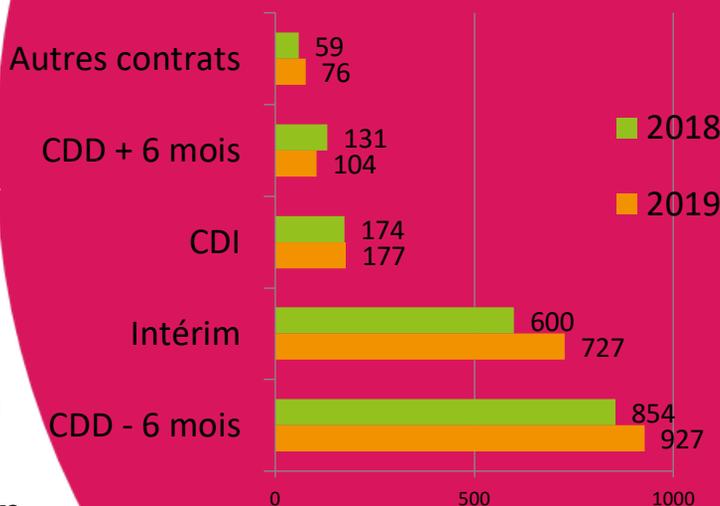
164 jeunes entrés en formation

Dont **27 formations** Région

EMPLOI

Mettre en relation le jeune avec les offres et les employeurs...

2 011 contrats signés
973 Jeunes mis à l'emploi
soit **40 %** des jeunes accompagnés



17,5 % d'emploi durable

L'emploi



LA RELATION ENTREPRISE

La relation entre la Mission Locale et les recruteurs représente un des facteurs essentiels à la réussite de l'accompagnement à l'emploi des jeunes.

328 entreprises en contact
1 259 services collectés

538 offres d'emploi
dont 1 250 postes proposés

ALTERNANCE

37 jeunes ont signé
un contrat de professionnalisation

88 jeunes ont signé
un contrat d'apprentissage

Le partenariat INTERIM

Depuis 2016, la Mission Locale a signé une convention de partenariat avec le FAFTT et depuis, elle travaille en étroite collaboration avec de nombreuses agences d'Intérim du territoire.

727 contrats intérim ont été signés en 2019

LE PARRAINAGE

Véritable passerelle entre les jeunes et le monde du travail, ce dispositif permet de proposer aux jeunes d'être accompagnés par un professionnel bénévole qui lui fera bénéficier de conseils et de son réseau de contacts

32 parrains-marraines / 31 Jeunes accompagnés

VIE QUOTIDIENNE / Accéder à l'autonomie

La Mission Locale accompagne les jeunes sur des questionnements de vie quotidienne afin de lever les freins à l'emploi

3196 propositions vie sociale

708

propositions

261

jeunes ont bénéficié d'un service santé



Santé

100 bilans de santé réalisés
151 jeunes reçus sur le point écoute psychologique
Informations CPAM

768

propositions

217

jeunes ont bénéficié d'un service Logement



Logement

Convention avec l'ANEF pour chambres ALT
30 jeunes orientés sur le FJT
120 mises en relation sur de l'hébergement d'urgence
8 dossiers FSL instruits
112 demandes de locapass

167

jeunes ont bénéficié d'un service mobilité



Mobilité

76 jeunes ont obtenu la carte ILLICO
10 jeunes ont bénéficié des services de Mobil Emploi
72 aides financières accordées sur le FAJ pour aider au permis de conduire
9 jeunes ont pu partir avec le programme ERASMUS

138 290 €

d'aides financières accordées aux jeunes



Aide Financière

377 demandes Fond d'Aide aux Jeunes accordées
Soit 43 239 € *financement Conseil Départemental et CAF*
90 805 € issus de l'enveloppe PACEA

265

jeunes ont bénéficié d'un service Culturel loisirs



Culture Loisirs

200 jeunes ont obtenu un Pass Région
65 cartes Nov'Events ont été vendues



Mission Locale

Espace Jeunes Vichy et sa Région

Mission Locale de VICHY

9 Place de l'Hôtel de Ville

03200 VICHY

04 70 30 15 30

contact@mlvichy.fr

www.missionlocale-vichy.fr



Merci de votre attention





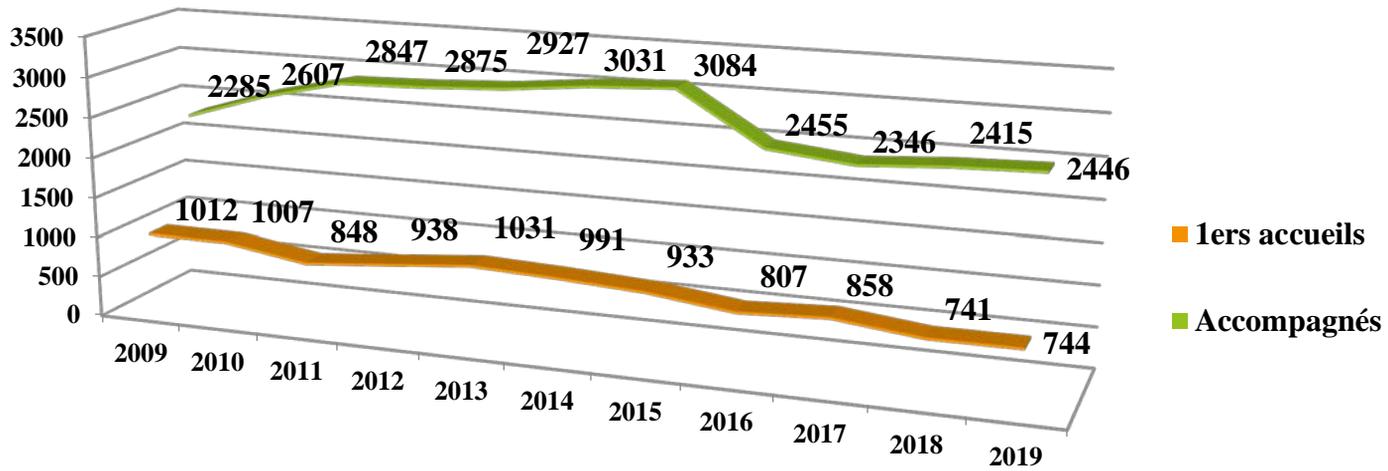
**POUR ALLER
PLUS LOIN**

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Les Missions Locales

Le 1^{er} réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes

EVOLUTION DES 1ERS ACCUEILS ET DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



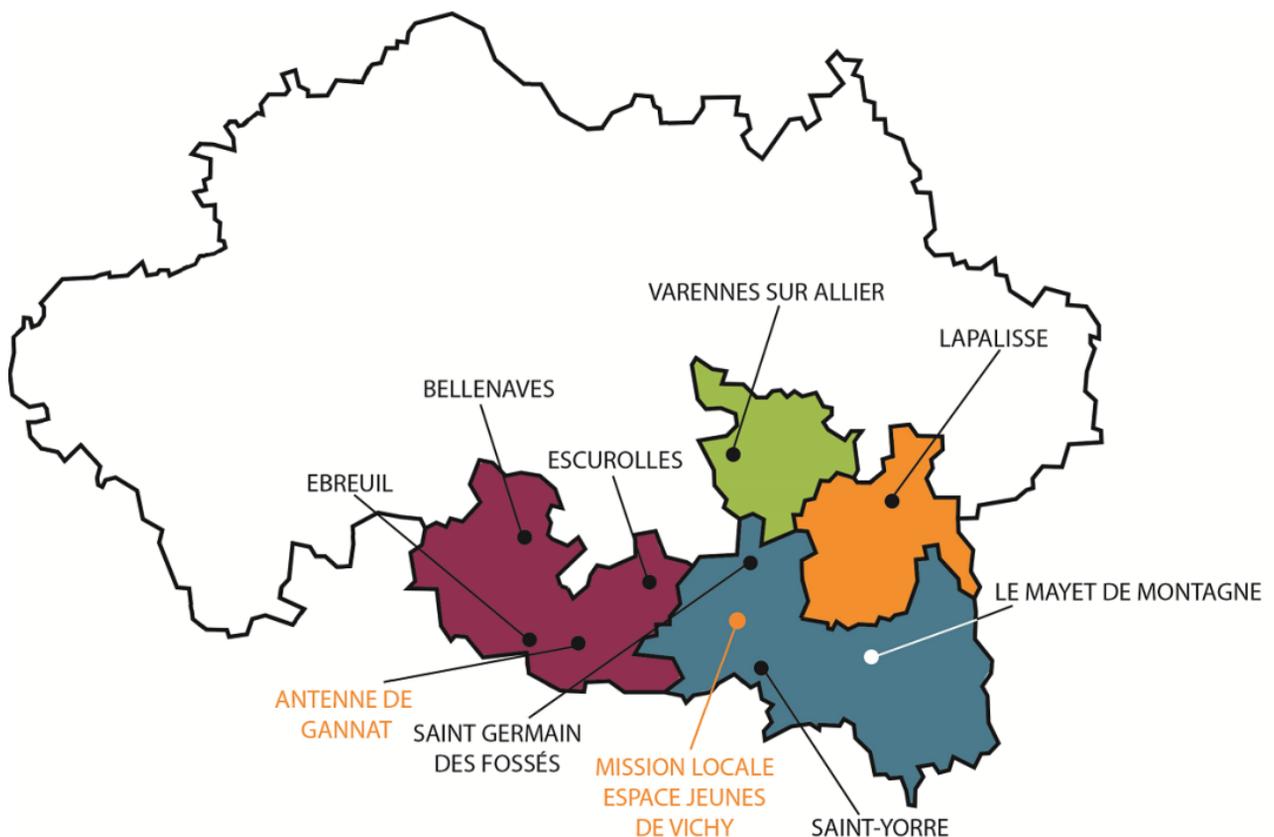
BILAN TERRITORIAL

Jeunes accueillis par zone d'habitation

	1ers accueils	Jeunes accompagnés
Vichy Communauté	577	1921
Pays de Lapalisse	33	109
Entr'Allier Besbre et Loire	34	118
Saint Pourçain Sioule Limagne	100	298

Jeunes reçus sur l'antenne et les permanences

	1ers accueils	Jeunes accompagnés
Antenne de Gannat	76	207
Bellenaves	6	24
Ebreuil	6	27
Lapalisse	27	86
Saint Yorre	7	23
Escurolles	2	10
Saint Germain des Fossés	7	33
Varennes sur Allier	23	105
Le Mayet de Montagne	10	30



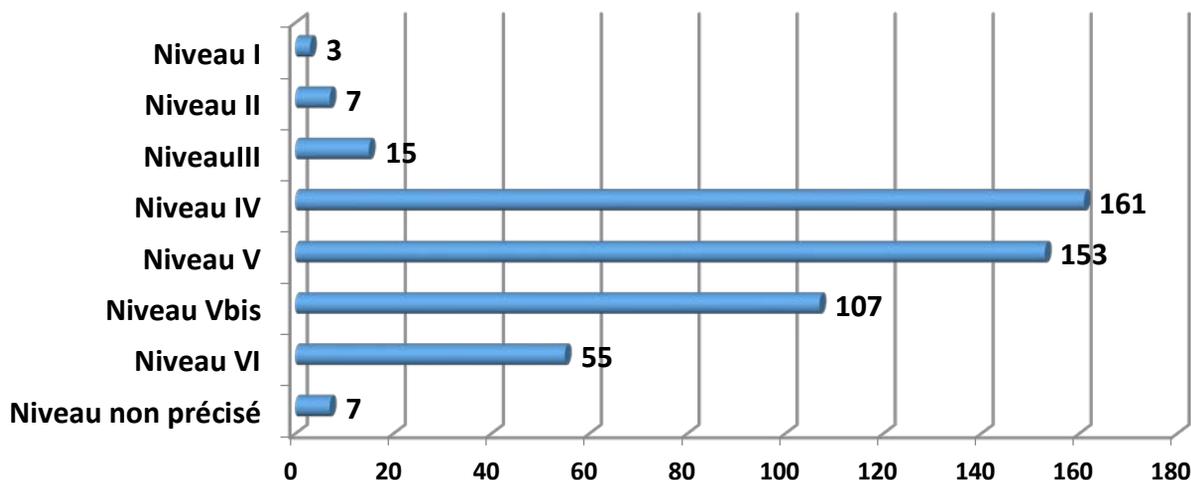
LE PACEA

Le PACEA (**Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie**) est le contrat d'accompagnement des jeunes en Mission Locale.

Pour une durée initiale de **24 mois** et avec une intensité qui peut varier, le conseiller mobilise l'ensemble de l'offre de service à sa disposition et articule son action autour de phases d'accompagnement successives, assorties d'un ou plusieurs objectifs.

Après 467 entrées PACEA en 2017 et 462 en 2018, l'année 2019 s'est terminée avec **508 intégrations**. 13 % d'entre eux résident en quartier prioritaire de la ville et 20 % en ZRR.

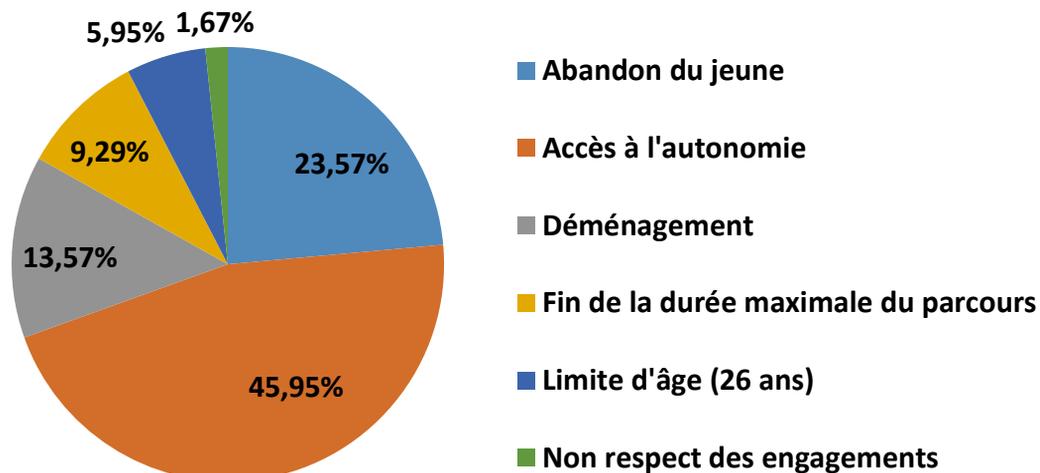
Leur niveau scolaire



Le PACEA ayant eu 2 ans d'existence au cours de l'année 2019, le nombre de sorties a tout logiquement nettement augmenté.

Le nombre de sorties pour « Accès à l'autonomie » s'établit à 193, soit 46% du total des sorties enregistrées.

Motifs de sortie



LA GARANTIE JEUNES



La Garantie Jeunes a pour objectif d'amener les jeunes entre 16 et 25 ans, en situation de précarité, vers l'autonomie. Le principe de ce programme d'accompagnement est d'assurer « **l'emploi d'abord** » (logique dite du « *work first* ») par la multiplication des mises en situations professionnelles. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective pendant un an.

C'est une modalité spécifique du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA). Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la Mission Locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

La Garantie Jeunes débute par 4 semaines d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale.

3 thématiques sont travaillées au cours de l'accompagnement collectif :

- Le développement personnel,
- L'autonomie professionnelle,
- L'autonomie dans la vie quotidienne.

Quelques citations et conseils de jeunes ayant réalisé un parcours Garantie Jeunes :

Cynthia : « **Ce que je voulais, en entrant dans la Garantie Jeunes, c'est travailler** ». « **C'est tellement motivant de faire ce que l'on aime. Ça joue sur notre comportement et notre humeur.** » La Garantie Jeunes lui a permis aussi de faire de belles rencontres au sein de son groupe. « On était un bon collectif. On s'est vite très bien entendu. Il y avait une super ambiance. Je me suis ouverte aux autres et cela m'a donné la motivation de prendre mon projet à bras le corps. » Un an après, elle garde encore des contacts avec un bon nombre d'entre eux.

Natacha confie que la Garantie Jeunes lui a permis de faire de belles rencontres, de s'ouvrir aux autres « J'ai rencontré d'autres jeunes et nous avons avancé ensemble. On s'est soutenu aussi pendant les coups durs » ; mais aussi de se sentir plus forte, plus sereine face aux employeurs « J'ai appris à avoir confiance en moi, à me montrer persuasive, à être force de proposition et à ne rien lâcher malgré ma timidité et ma réserve. ». Elle a appris à se présenter et à argumenter « J'ai su expliquer pourquoi j'aime ce métier. ». A la fin de chaque entretien, elle aime dire aux employeurs « Laissez-moi ma chance et je vous montrerai que je peux réussir. ». « **On a tous notre chance. Moi qui suis timide, j'ai réussi. Alors pourquoi pas les autres jeunes ?** ».

Eloïse « Les stages m'ont permis d'avoir de plus en plus confiance en moi, d'être plus à l'aise avec le monde professionnel, de me faire connaître et de montrer aussi que je ne suis pas restée sans rien faire. » Elle a pu ainsi alimenter son cv et développer de nouvelles compétences, compétences qui ont fini par être repérées par un employeur.

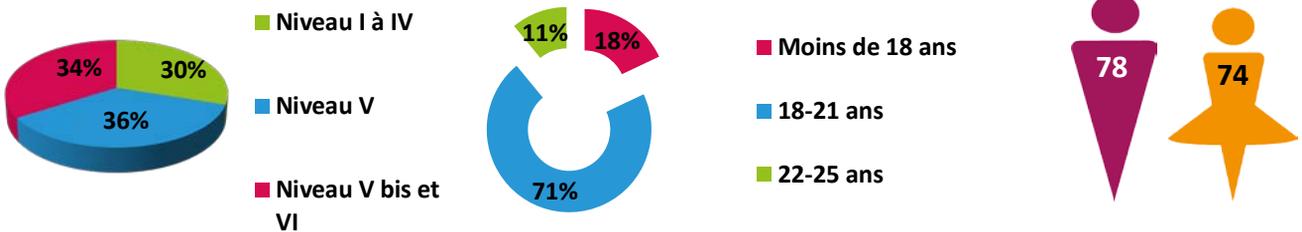
Si **Sébastien** devait donner quelques conseils aux jeunes qui entrent dans la Garantie Jeunes, il leur dirait « **Prenez le travail comme il vient et saisissez les opportunités quand elles se présentent. Il faut voir la Garantie Jeunes comme un bonus.** »

LA GARANTIE JEUNES (suite)

Jeunes ayant intégré la Garantie Jeunes en 2019

152 jeunes ont intégré le dispositif Garantie Jeunes en 2019, soit 9 groupes.

Qui sont-ils ?



21 % des jeunes étaient issus des QPV et 13 % des ZRR.

• Quel est leur parcours professionnel au 31/12/2019

76 % ont effectué des PMSMP, 41 % ont été à l'emploi et 7 % ont été en formation.

• Quel accompagnement

La phase collective qui vise à renforcer l'opérationnalité sur l'emploi est suivie d'un accompagnement intensif et personnalisé par un(e) conseiller(ère) référent(e), sur la base d'entretiens individuels.

Depuis 6 années, différents partenariats ont été mis en place, et ainsi, pendant la phase collective :

- Les jeunes ont pu être informés sur l'offre de service Pôle Emploi.
- Les jeunes ont pu être informés et accompagnés sur l'accès aux droits et à la santé, grâce à la convention de partenariat avec la CPAM et leur positionnement sur un bilan de santé.
- Un chef d'entreprise ou d'une agence d'emploi (Acto intérim, Ravalisol, Carrefour, Cap Cosmétique, Start People), a pu intervenir sur chacun des groupes.

Pendant les 12 mois d'accompagnement :

Depuis 2019, nous avons remis en place la formation SST, dispensée dans nos locaux par une salariée formée. 40 jeunes ont suivi la formation.

Pédagogie du «work first» :

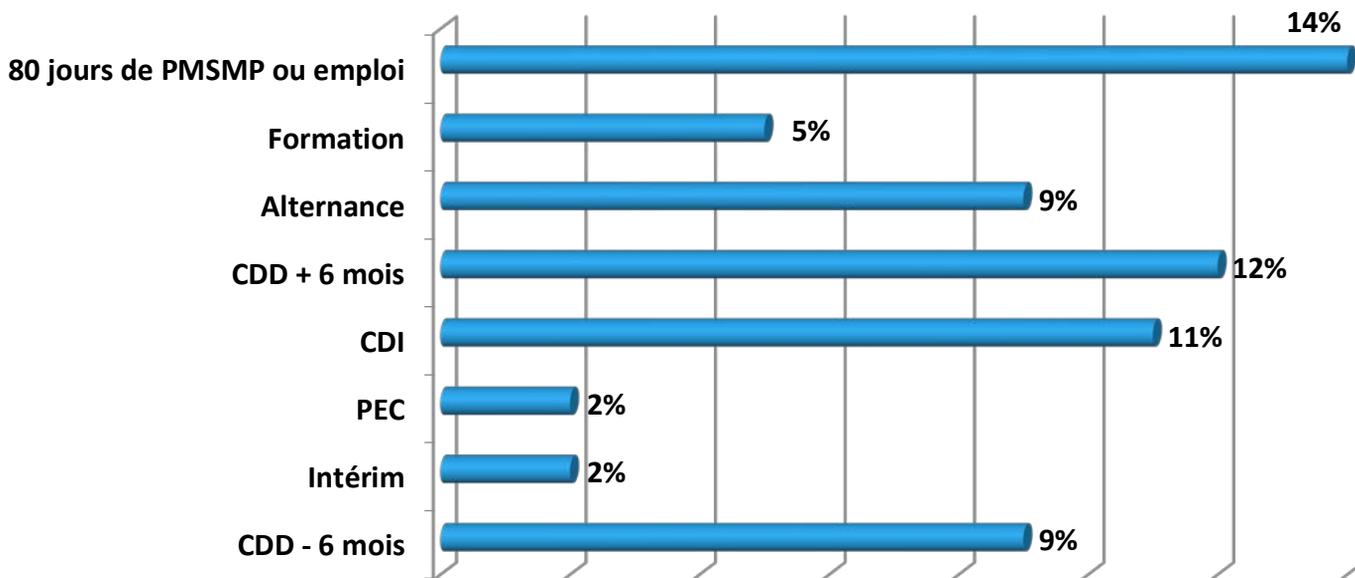
- Les jeunes ont été positionnés sur les différentes actions de la Mission Locale en lien avec l'emploi : participation au Mondial des Métiers, action Citizen Day avec Cap Cosmétique, Recrutement à l'aveugle, Itinéraire intérim, action Go to Job, le Salon de l'alternance, intervention d'employeurs...
- Des partenariats ont été instaurés avec Cora et Carrefour, avec la mise en place de PMSMP en vue de futurs besoins.
- Une action de recrutement avec Carrefour a été organisée pour anticiper des besoins pour la période des fêtes de fin d'année. Une information collective suivie d'entretiens a eu lieu avec le DRH de Carrefour, Monsieur Bastien GELIN, au sein de nos locaux. 24 jeunes étaient présents. 7 ont signé des contrats pour les fêtes de fin d'année.
- Un partenariat a également été mis en place avec COTTEL. Ainsi 7 jeunes se sont vu proposer un contrat pour la fin d'année.

LA GARANTIE JEUNES (suite)

Bilan après 12 mois d'accompagnement

En 2018, 157 jeunes avaient intégré le dispositif Garantie Jeunes.

58 % des jeunes ont eu une sortie considérée comme positive. 45 % des jeunes sont sortis sur de l'emploi, alternance comprise.

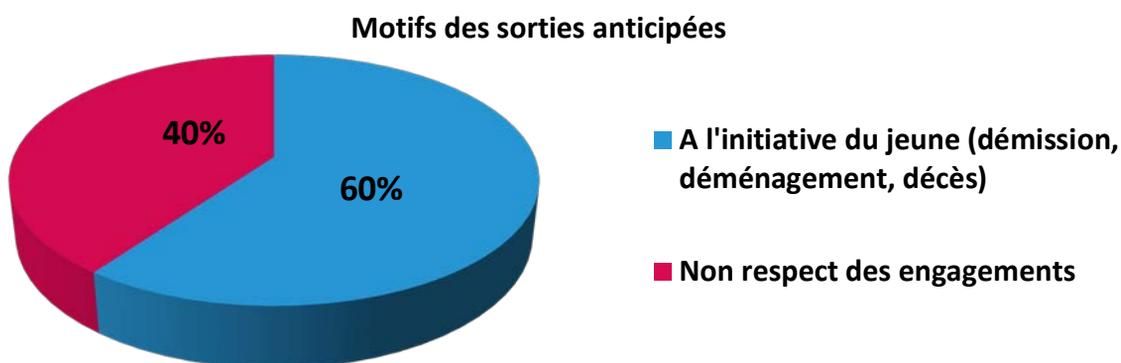


Sur les 12 mois d'accompagnement, **96 % ont eu une activité** (emploi, période de mise en situation professionnelle, formation).

- 138 jeunes ont fait au moins une PMSMP, soit 88 %. 478 PMSMP ont été réalisées.
- 97 jeunes ont eu une période d'emploi, soit 62 %. 265 périodes d'emploi ont été accomplies.
- 18 jeunes ont eu une période de formation, soit 11 %.

*Un jeune peut avoir eu plusieurs situations

Sur 157 jeunes, 35, soit 22 %, sont sortis de façon anticipée du dispositif.



PROGRAMME 360



En 2019, **516 jeunes ont été accompagnés** dans le cadre de la convention mise en place par le Conseil Départemental de l'Allier et la Mission Locale de Vichy.

Cet accompagnement renforcé s'adresse aux bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) de moins de 26 ans, aux enfants de bénéficiaires du RSA, aux jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux jeunes ayant signé un Contrat Jeune Majeur, aux jeunes reconnus Travailleurs Handicapés et depuis cette année aux jeunes Mineurs Non Accompagnés, eux aussi sous protection du département.

221 jeunes relevant du RSA (avec ou sans enfant) ont été orientés ou repérés à la Mission Locale.

Suite à un diagnostic effectué par un conseiller de la Mission Locale, le jeune est soit inscrit dans un accompagnement professionnel classique, soit en Contrat d'Engagement Réciproque permettant un accompagnement social. Un jeune s'engageant dans un parcours professionnel intègre le dispositif PACEA. Une concertation régulière est réalisée avec les acteurs sociaux du territoire Sud-Allier pour construire un parcours cohérent, tenant compte de la réalité économique du moment et des opportunités à saisir et des contraintes du bénéficiaire.

De Janvier à Juillet 2019, la Mission Locale a participé à des réunions d'information collectives (avec Pôle Emploi, l'Association SIEL et le Département de l'Allier) pour accueillir, orienter et guider les bénéficiaires du RSA sur un parcours vers la sortie du RSA.

Nous avons aussi participé aux Equipes Pluridisciplinaires du Conseil Départemental. Celles-ci sont sous deux formes :

Une première, restreinte, qui permet aux bénéficiaires (convoqués) d'exposer leur parcours et leurs difficultés, afin de trouver des solutions adaptées avec eux. Cette convocation est obligatoire sous peine de sanctions financières, voire de radiation.

Une deuxième, élargie, fait se rencontrer les différents acteurs sociaux et professionnels afin de réfléchir à la mise en place d'actions communes visant à améliorer l'employabilité des bénéficiaires.

Nous avons participé aux recrutements des formations « Parcours Persévérance » et des formations de Mobilisation et de Sensibilisation adaptées aux personnes ayant eu une période d'inactivité conséquente.

De plus, cette année, nous avons été invité à assister, deux fois par mois, au siège du département, à des Commissions de Régulation concernant les Mineurs Non Accompagnés, en présence d'IFI 03, de la Préfecture de l'Allier et des autres Missions Locales du département, ceci afin d'étudier individuellement chacune des situations de ces jeunes, principalement sous l'angle administratif et légal, afin d'envisager la suite de leur accompagnement.

En 2019, 129 jeunes ont retrouvé un emploi dit « durable » (CDI / CDD ou Missions intérim de plus de 6 mois). 28 ont fait une formation professionnelle et 1 personne est retournée en formation initiale.

On note aussi que le nombre d'entretiens sociaux a sensiblement augmenté (892 en 2018, 1 050 en 2019) de même que le nombre d'entretiens professionnels (1 650 en 2018, 1 905 en 2019).

CONVENTION DE PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC PÔLE EMPLOI

Le PPAE

Le **Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi** est un projet normalement établi entre un demandeur d'emploi et son conseiller Pôle Emploi.

Lorsque ce demandeur d'emploi est un jeune de moins de 26 ans et que son conseiller Pôle Emploi repère qu'il a besoin d'un accompagnement spécifique pour résoudre l'ensemble des freins liés à son insertion professionnelle, la Mission Locale peut alors être chargée de la mise en œuvre de ce PPAE.

Le conseiller mis à disposition par Pôle Emploi (MAD PE) reçoit les orientations et initialise le 1er RDV vous avec un conseiller de la Mission Locale.

L'accompagnement est ensuite réalisé par un conseiller de la Mission Locale en lien avec le MAD PE afin de l'aider dans le montage de dossiers de type formation, aide à la mobilité ou demande d'allocation. Il informera aussi le MAD PE en cas d'absentéisme, de manquement ou d'abandon du jeune dans les engagements pris.

Au 31/12/2019, 375 jeunes ont été orientés sur le dispositif.

293 suivis délégués ont été réalisés par la Mission Locale pour un objectif minimum de 282.

Sur l'année 2019, ce sont donc **793 jeunes qui ont été suivis dans le cadre de cette convention** de co-traitance et ont bénéficié de **13 021** entretiens.

1 036 situations d'emploi, d'alternance et de formation ont été contractualisées (870 en emploi ; 26 en alternance ; 140 en formation) pour ces jeunes.

186 PMSMP ont aussi été contractualisées pour des jeunes en suivi délégué PPAE Pôle Emploi.

Activités spécifiques du conseiller mis à disposition

Au-delà de la mise en suivi délégué, le conseiller mis à disposition Pôle Emploi a mené un véritable travail complémentaire avec les conseillers Mission Locale en réalisant des actions de médiation diverses.

- **111 jeunes ont pu être inscrits et réinscrits,**
- **78 jeunes** ont bénéficié d'une **mise à jour d'actualisation** de leur dossier (radiation absence à contrôle, activité réduite et/ou conservée),
- **193 jeunes** ont pu être aidés pour transmettre des pièces manquantes pour **la complétude de leur dossier** (contrats de travail, fiches de paye, attestations employeurs) relatives à la déclaration mensuelle,
- **143 problèmes d'indemnisation ont pu être résolus** (complétude de la demande d'allocation : 61 ; indus/trop perçus : 82),
- **24 dossiers** d'instruction pour réexamen de situation ont pu être adressés à **l'Instance Paritaire Régionale** (IPR) suite à la suspension de droits en regard à une démission,
- **51 jeunes** ont été accompagnés dans l'instruction de leur **dossier de rémunération de formation,**
- **111 jeunes** ont été directement **mis en relation** avec des **offres de Pôle Emploi,**
- **52 aides de Pôle Emploi** ont été mobilisées pour des jeunes (13 permis B, 37 aides la mobilité, 2 AGEPI).

Par ailleurs, un certain nombre d'entretiens tripartites (non comptabilisés), pour une régularisation de situation, ont été réalisés à la demande des conseillers ou des assistantes sociales de la Mission Locale, tout au long de l'année.

A noter

42 jeunes ont passé des tests MRS (Recrutement par Simulation) sur les métiers de la Maroquinerie Industrielle (Ets Pierre COTTE, FLEURUS, SOFAMA et VUITTON), de l'Agro-Alimentaire (Ets ARRIVEE AUVERGNE, CONVIVAL, MAITRE COQ et TRADIVAL) et de l'Industrie Cosmétique (Ets CAP L'OREAL).

PARTENARIAT AVEC LE SPIP

Les jeunes placés sous main de justice, en milieu libre ou incarcérés, cumulent fréquemment de nombreuses difficultés. Aux très bas niveaux de qualification s'ajoutent des problèmes sociaux, financiers, de logement et de santé, des situations de rupture avec la famille ou l'environnement social : autant d'obstacles à une insertion sociale et professionnelle satisfaisante, autant de risques de décrochage social et de risques de récidive.

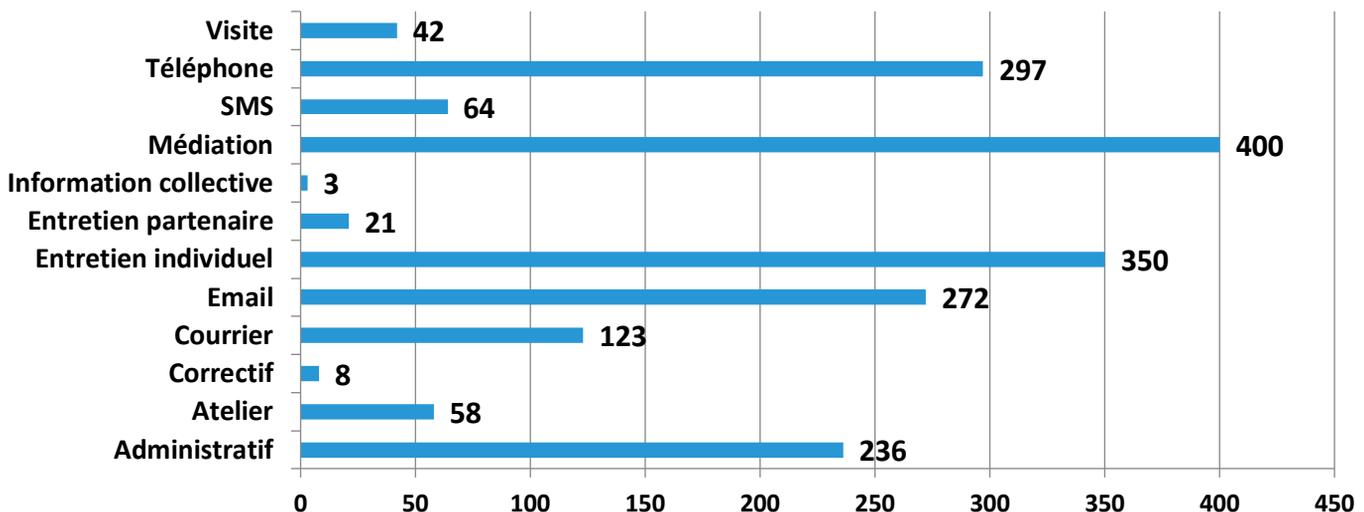
Les études sur la sortie de la délinquance montrent que la clef principale de ce processus est notamment l'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, l'accompagnement proposé dans le cadre pénal dont sont garants les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), et aussi les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), pour les jeunes mineurs, se fait en lien avec un référent justice repéré à la Mission Locale afin de viser prioritairement la réinsertion sociale et professionnelle de ces jeunes.

Le partenariat s'organise en trois temps :

- **Le repérage** : Les CIP réalisent un diagnostic individuel des jeunes, ceci afin d'évaluer leurs difficultés et d'orienter ceux ayant un besoin spécifique d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale à la Mission Locale,
- **L'accueil et l'accompagnement par la Mission Locale** : les jeunes placés sous main de justice sont accueillis et accompagnés par des conseillers en insertion et bénéficient des dispositifs de droit commun (Garantie Jeunes, contrats aidés, services civiques, etc.). Afin d'être identifiés, ils sont intégrés dans un dispositif « jeune sous main de justice milieu ouvert » (JSMJ),
- **La liaison et la médiation avec le référent justice de la Mission Locale** : Afin de garantir la cohérence du parcours du jeune, il est nécessaire que les interventions du SPIP et de la Mission Locale soient étroitement coordonnées et complémentaires. Les intervenants doivent capitaliser sur leurs savoir-faire respectifs et partager les informations nécessaires.

Pour ce faire, 5 réunions de synthèse et de coordination ont eu lieu sur l'année 2019.

Sur l'année 2019, 58 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de ce partenariat. Au total, 1 874 actualités ont été saisies, dont 350 entretiens individuels.



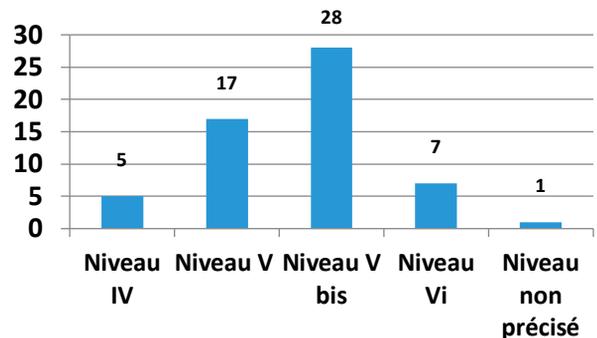
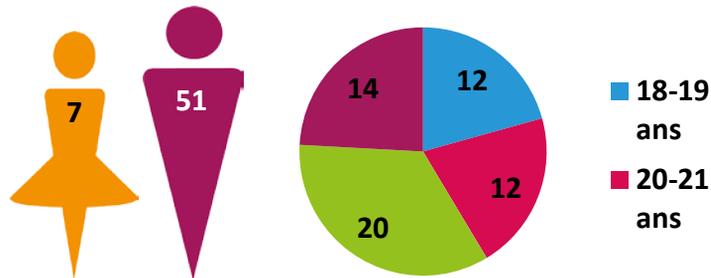
1^{er} constat mis en évidence par ces chiffres : Une baisse importante du nombre de jeunes suivis par rapport à 2018 (111 jeunes) et donc par conséquent des actualités (2 768 en 2018) ; dont les entretiens individuels (473 en 2018).

Quelques explications : Sur ces 3 dernières années, le chiffre des jeunes suivis était resté constant car la majorité étaient condamnés à une mesure de SME (Sursis Mise à l'Epreuve) d'une durée de 2 ou 3 ans, qui a donc pris fin pour certains en 2019. Aussi au 01/01/2019, ces jeunes sont sortis du dispositif « Jeunes Sous Main de Justice » JSMJ ; Et s'y ajoutent aussi les jeunes qui ont atteint l'âge de 26 ans, ceux qui ont été incarcérés (suite à une révocation de leur mesure pour non respect des engagements), et ceux qui ont déménagé hors secteur au cours de l'année.

PARTENARIAT AVEC LE SPIP (suite)

Autres données et éléments chiffrés sur le public SMJ (Sous Main de Justice) accompagné en 2019

• Qui sont ces jeunes ?



La typologie du public évolue peu, car nous avons majoritairement **des hommes (87,93 %)**, âgés entre **19 et 25 ans (96,55 %)** avec un niveau scolaire faible donc peu qualifiés : **77,58 % ont un niveau Vbis et niveau V**. Et enfin, **75,86 %** de ces jeunes **résident sur la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté**.

• Quelle est leur mesure judiciaire et condamnation ?

Le SPIP de Cusset intervient seulement auprès d'un public suivi en milieu ouvert, donc notamment des jeunes majoritairement condamnés à des mesures alternatives à l'incarcération, et un jeune peut cumuler plusieurs mesures.

Même constat qu'en 2018 : la mesure de **SME** reste majoritaire avec **55,17 %** des jeunes concernés. Puis ensuite, **le TIG 48,77 %**, le placement sous CJ (**Contrôle Judiciaire**, donc en attente d'un jugement) **20,68 %**, le Placement sous Surveillance Electronique (**PSE**) : **18,96 %** et enfin, **12,06 %** étaient **en attente d'un aménagement de peine**.

• De quel type d'accompagnement ou programme ont-ils pu bénéficier ?

43 jeunes ont été intégrés dans un programme d'accompagnement renforcé, majoritairement en **PACEA et Garantie Jeunes : 41,37 %**, et 32,75% en PPAE.

• Quelle a été la situation de ces jeunes au cours de cette année ?

10 contrats CDI ont pu être signés dont 8 à temps plein, 98 CDD dont 60 en intérim et 2 en alternance, et enfin 11 situations de formation. A préciser qu'un jeune peut avoir eu plusieurs situations au cours de l'année. Nous remarquons majoritairement des situations d'activité, révélant, au-delà des obligations incombant à certains, le désir d'insertion ou de réinsertion de ces jeunes.

Le partenariat doit reposer sur une bonne articulation entre le suivi judiciaire et l'accompagnement proposé par la Mission Locale ; c'est le rôle du référent justice d'y veiller et de s'assurer de l'intégration de ces jeunes dans les circuits du droit commun et favoriser le bon déroulement de celle-ci et ce, pour éviter des ruptures de parcours et un risque de récidive. De plus, cette synergie entre les acteurs est un gage de rapidité et d'efficacité dans les projets des jeunes présentés à l'institution judiciaire par le SPIP.

Les jeunes sous main de justice ne constituent pas un public spécifique, mais ils sont souvent en grande difficulté. Leur statut de « sous main de justice » est un temps particulier de leur parcours, lourd d'effets multiples sur eux-mêmes, leur entourage et leur insertion sociale et professionnelle. Paradoxalement, il est souvent favorable à l'engagement d'une relation de confiance et au démarrage d'un projet.

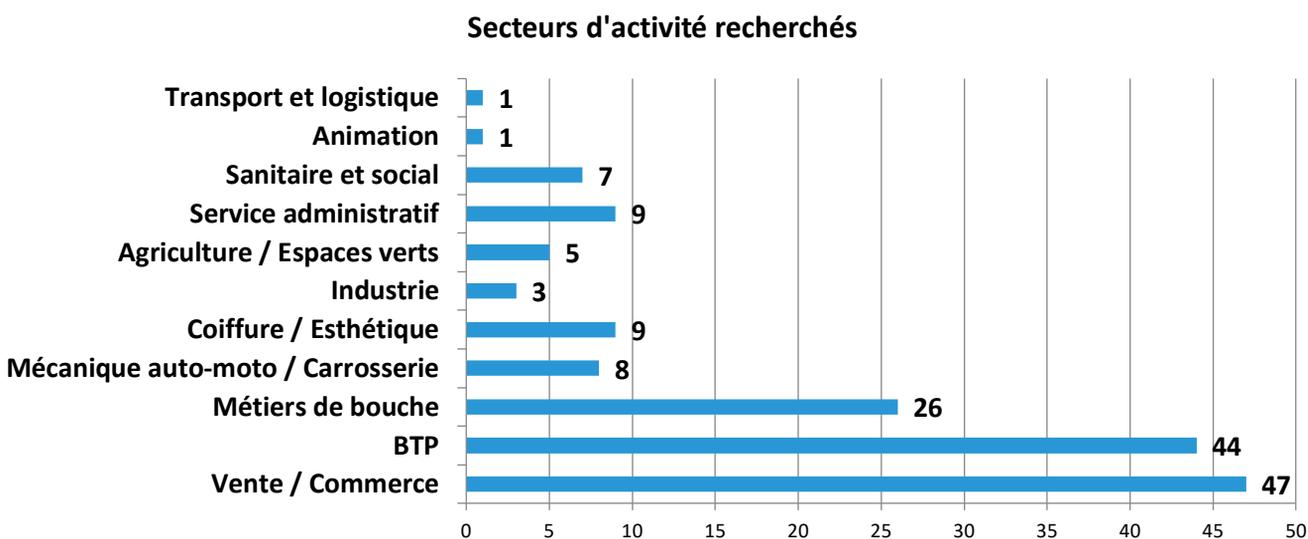
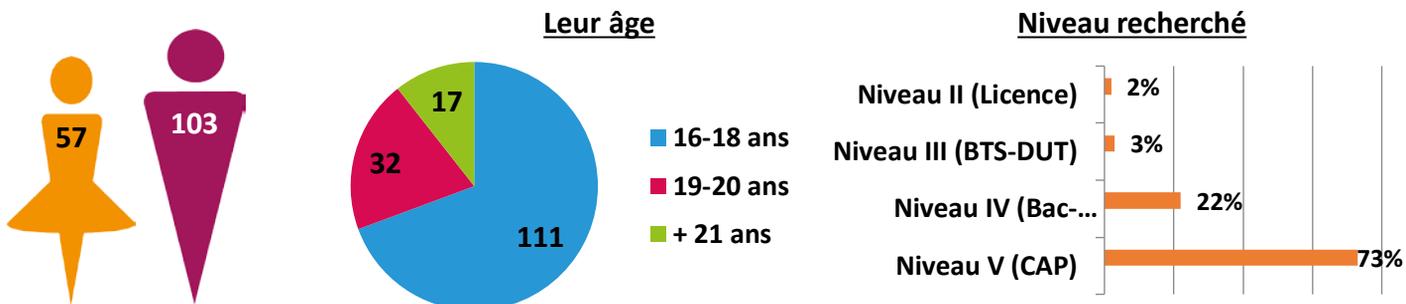
Et c'est particulièrement à ce titre que la pérennité du partenariat avec le SPIP est un atout pour les jeunes concernés, et il a déjà fait ses preuves en permettant à ces jeunes de se stabiliser tant sur le plan de l'insertion par l'économique que sur le plan de leur rapport à la loi et au passage à l'acte.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

La qualification reste le moyen le plus efficient pour ne pas se trouver en difficulté sur le marché de l'emploi. L'apprentissage en est la voie royale d'accès pour les jeunes souhaitant intégrer rapidement la vie active, puisqu'ils vont pouvoir obtenir un diplôme tout en commençant d'intégrer un emploi. Les récentes réformes tendent, dernièrement, à simplifier et renforcer ce mode de qualification.

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en date du 5 septembre 2018, applicable au 1er janvier 2019, a considérablement changé le visage de la formation et notamment de l'apprentissage. La loi prévoit, entre autres, l'ouverture des contrats d'apprentissage aux actifs de 16 à 29 ans et non plus au moins de 25 ans, comme il était d'usage avant 2019, ainsi que la possibilité de signer des contrats d'apprentissage tout au long de l'année.

C'est dans ce contexte de profondes transformations que la Mission Locale a accompagné 160 jeunes en recherche d'apprentissage en 2019.



Ci-dessus les secteurs qui ont été le plus demandés par les jeunes à leur arrivée ou en cours d'accompagnement. Malheureusement, nous constatons toujours que pour les jeunes les plus en difficulté dans le système scolaire, l'apprentissage reste souvent l'opportunité de se déscolariser et non un vrai moyen d'obtenir une qualification.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE (suite)

Le programme « Passeport Apprentissage »

Le « Passeport Apprentissage » est un accompagnement spécifique pour les jeunes en recherche d'apprentissage. Il concerne les jeunes ayant accepté un accompagnement intensif, avec comme objectif d'intégrer un contrat d'apprentissage. Le dispositif se décline en 3 parties distinctes.

Phase 1 : le repérage

Cette première étape consiste à identifier les jeunes en recherche d'apprentissage. C'est ainsi que 160 jeunes ont été identifiés cette année.

Cette étape s'effectue lors :

- des ateliers de l'apprentissage tous les mercredis du mois d'avril à septembre,
- des entretiens individuels des conseillers de la Mission Locale,
- des présentations de nos services dans les établissements scolaires,
- des différents forums et journées portes ouvertes des CFA auxquels participe la Mission Locale,
- du salon de l'alternance que nous organisons à l'Atrium.

Phase 2 : le diagnostic

Lors de cette seconde phase, l'objectif est d'établir une évaluation du projet professionnel et son réalisme, de repérer les freins potentiels du jeune et d'identifier ses motivations. Durant cette phase, le jeune reçoit les informations concernant les éléments importants se rapportant à son projet, les dates des journées portes ouvertes, la possibilité de réaliser des stages en entreprises et des conseils sur les techniques de recherche d'emploi. En 2019, ce sont 82 jeunes qui ont bénéficié de cet accompagnement.

Phase 3 : la mise en œuvre du contrat d'apprentissage

La dernière phase a pour objectif de suivre les jeunes jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage. Les jeunes se voient alors proposer un accompagnement individualisé avec une prospection ciblée des entreprises, ainsi que la proposition d'offres d'emploi en lien avec leur projet.

En 2019, la Mission Locale de Vichy a accompagné 61 jeunes sur cette 3^{ème} phase. Parmi eux, 26 contrats de travail ont été signés, dont 21 en contrat d'apprentissage, 1 en contrat de professionnalisation et 4 en contrat à durée déterminée.

Les ateliers apprentissage

Tous les mercredis, du 3 avril au 25 septembre 2019, les jeunes se sont vu proposer des ateliers d'information et de préparation à la recherche d'un contrat d'apprentissage. Ils ont été orientés directement par leur conseiller ou par leur établissement scolaire et leur participation est le plus souvent ponctuelle. Il leur est présenté les modalités d'accès et d'exécution d'un contrat en alternance, ainsi que des informations sur les structures ressources. Ils sont ensuite reçus en entretien individuel pour réaliser un diagnostic et les orienter, s'ils le souhaitent, vers un accompagnement plus renforcé.

Actions pour promouvoir l'apprentissage

- Dans le cadre d'un **partenariat renforcé avec l'Education Nationale**, un conseiller s'est rendu directement dans les établissements scolaires pour rencontrer des élèves et leur présenter les services de la Mission Locale de Vichy et le contrat d'apprentissage. Nous sommes intervenus auprès du :
 - Lycée Claude Mercier au Mayet de Montagne,
 - Collège Jules Ferry à Vichy,
 - Lycée Albert Londres à Vichy,
 - Collège Jean Baptiste Desfilhes à Bellenaves,
 - Collège Saint Dominique à Vichy,
 - Collège Lucien Colon à Lapalisse,
 - Collège Constantin Weyer à Cusset.

Pour la première fois cette année, nous avons réalisé un échange de pratique sur l'alternance avec les professeurs principaux du collège St Dominique.

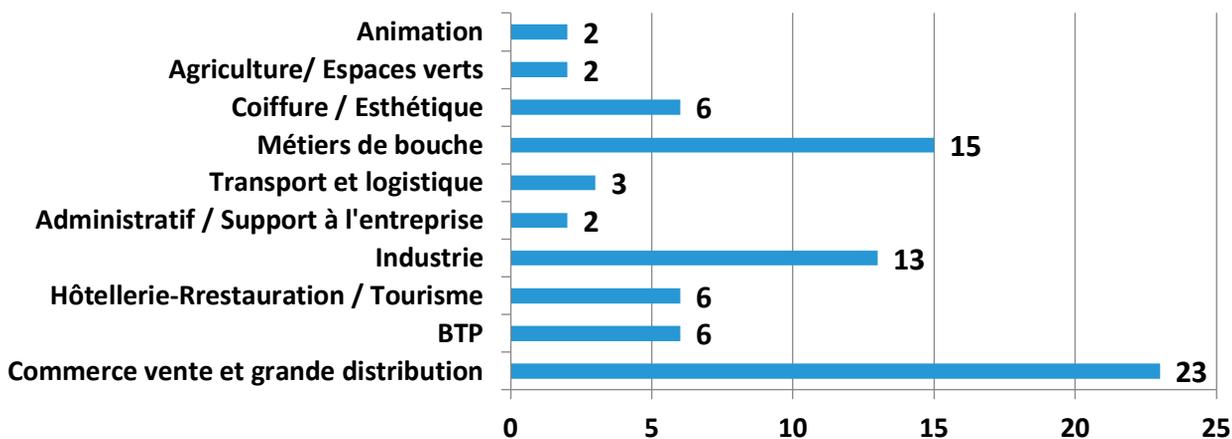
ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE (suite)

- Le forum Alternance
Il s'est déroulé le 5 juin 2019 à l'Atrium de Vichy. Une partie était consacrée aux contrats d'apprentissage, une autre aux contrats de professionnalisation, avec des stands de CFA et d'organismes de formation et d'employeurs. **Le forum a accueilli près de 270 visiteurs, dont 198 jeunes et 37 partenaires.**
- Nous participons à des **réunions collectives** et à des **journées portes ouvertes**.
Participation aux Cellules de Veille Educative au Lycée Albert Londres à Cusset, en partenariat avec la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire. L'objectif de ces réunions est, entre autres, de signaler les jeunes sortis du système scolaire sans solution et sans diplôme, repérés lors des ateliers apprentissage ou lors des entretiens individuels.
Nous avons tenu un stand au Forum CAP AVENIR organisé par le CIO de Vichy et un stand à la journée « Portes Ouvertes du CFA BTP » de Bellerive-sur-Allier.

Les offres et contrats d'apprentissage

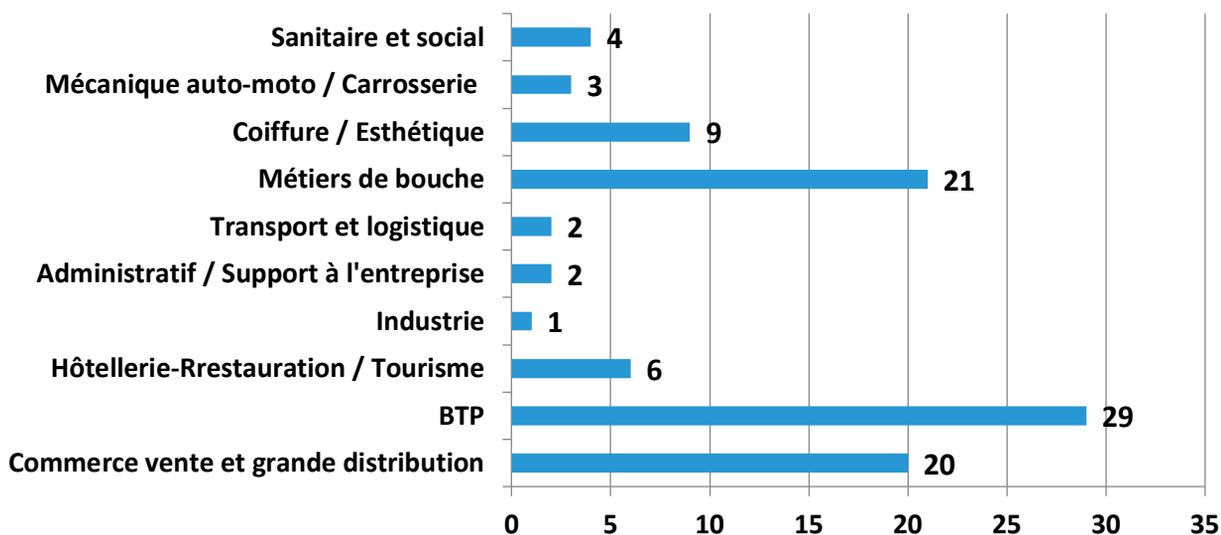
• Les offres enregistrées

En 2019, 78 offres en apprentissage ont été enregistrées par le service emploi.



• Les contrats signés

97 contrats d'apprentissage ont été signés en 2019 (un jeune peut avoir eu plusieurs situations)



LA FORMATION

Au cours de l'année 2019, la formation a été en proie à de grands changements.

La région Auvergne-Rhône-Alpes a annoncé ne pas porter le déploiement du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences de région. C'est Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes qui a été mandaté pour le mettre en œuvre.

Pôle Emploi dispose de deux budgets pour le financement des formations :

- le budget PIC pour un public ayant un niveau inférieur au niveau IV,
- le budget socle pour un public qui a un niveau égal ou supérieur au niveau IV.

En fonction du niveau d'étude du candidat, c'est l'un ou l'autre des budgets qui est sollicité.

Depuis 2019, le public n'a plus aucune obligation de passer par un prescripteur pour être positionné sur les actions de formation. Les jeunes peuvent donc directement s'inscrire sur une formation, via leur espace personnel Pôle Emploi ou en se présentant auprès d'un organisme. Il nous est donc difficile, à ce jour, de faire un bilan précis du nombre de jeunes ayant réellement pu bénéficier d'une formation.

Un partenariat spécifique avec Pôle Emploi a été mis en place en juin 2019. L'objectif étant que nous puissions échanger sur la formation et éventuellement, suite à notre expertise sur le public jeune, travailler en collaboration et être source de propositions.

En juin 2019, le logiciel « Ouiform » a été mis en place, permettant aux missions locales de prescrire directement sur les actions de formations proposées par Pôle Emploi. C'est un outil de consultation du catalogue national, qui permet également de consulter en temps réel les places disponibles. Ce dernier a aussi pour objectif d'aider les conseillers à suivre un individu tout au long de son parcours de formation.

Ateliers préparatoires multisectorielles sur le COTEF de Vichy, financés par le Conseil Régional

Nom de l'action	Nombre de jeunes ayant pu bénéficier de l'action
Ecole de la 2ème chance	23
Parcours persévérance	3
Parcours réussite	1
TOTAL	27

LA FORMATION (suite)

Formations sur le bassin, financées par Pôle Emploi

Nom de l'action	Nombre de jeunes inscrits à la Mission Locale de Vichy et ayant pu bénéficier d'une action de formation
Opérateur robot soudeur	5
Assistante de vie aux familles	1
Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social	3
Conduite d'équipements automatisés ou robotisés	4
Polyvalence tertiaire et comptable : gestionnaire de paie	1
CQP agent d'entretien	0
Réceptionniste polyvalent en service avec français à visée professionnelle	2
Compétences vers l'emploi sur Lapalisse, Ebreuil ou Vichy	5
Français langues étrangères du niveau A1.1 à B1	3
TOTAL	24

A ces dernières, il faut ajouter les dossiers de demande d'aide individuelle à la formation, financés par Pôle Emploi, permettant sur présentation de pièces justificatives et après étude du dossier de la légitimité de la demande à Pôle Emploi, le financement à titre individuel d'une formation.

140 dossiers de formation ont pu être mis en œuvre (43 AFC Socle, 29 AFC PIC, 38 Aides Individuelles à la Formation, 17 AFR et 13 POEC), dont 7 concernant des jeunes migrants inscrits qui ont bénéficié d'un accompagnement spécifique (accès formation FLE).

ACTION PRÉPARATOIRE POUR LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES



30 jeunes issus des quartiers prioritaires de notre agglomération ont bénéficié d'une action préparatoire à l'emploi et à la formation. Ils ont été repérés avec l'aide des éducateurs de rue et des médiateurs de quartiers. Cet accompagnement spécifique s'est réalisé sur **8 semaines, dont 4 en collectif**.

Plusieurs intervenants, extérieurs ou internes à la Mission Locale, ont réalisé des interventions en groupe sur différents thèmes (connaissance du bassin économique, connaissance des entreprises, le contrat d'apprentissage, la maîtrise des techniques de recherche d'emploi, la présentation du parrainage, le développement de leur mobilité, la connaissance des agences d'intérim, la présentation du contrat de Service Civique, etc ...).

Chaque semaine, un entretien individuel permet de planifier, préciser et confirmer un projet professionnel réaliste et cohérent, sur un parcours, soit de formation, soit vers l'emploi direct.

3 groupes de 10 jeunes ont été constitués, dont voici les situations à la fin de l'accompagnement des huit semaines pour chaque groupe :

- 13 CDD se sont concrétisés (intérim ou CDD de courte durée),
- 2 CDI ont été signés,
- 3 jeunes ont participé à des actions internes (Forum Albertville, Voice de l'Emploi, Go To Job),
- 2 ont intégré la Garantie Jeunes,
- 2 ont fait des périodes en entreprise (PMSMP),
- 5 ont contractualisé un accompagnement PACEA,
- 1 PPAE a été initialisé,
- 2 jeunes se sont engagés sur le parrainage,
- 1 jeune a intégré une formation qualifiante,
- 16 accompagnements sociaux et/ou psychologiques ont débuté.

RENDEZ-VOUS EN MÉTIERS INCONNUS



Cette action a été proposée par les trois missions locales de l'Allier, dans le cadre d'un financement par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, réservé aux missions locales, pour mettre en place des actions expérimentales portant sur l'orientation vers les métiers porteurs d'emploi.

Notre objectif était donc de faire découvrir nos différents bassins d'emploi et les métiers qui les composent à des jeunes en recherche de projet professionnel.

Chaque mission locale de l'Allier avait donc préalablement choisi un secteur porteur d'emploi représentatif sur son bassin, ainsi que les possibilités de formations offertes sur son territoire.

Chaque structure a ensuite constitué un groupe de jeunes. Chacun de ces groupes, accompagné par un conseiller, était chargé d'organiser la visite des groupes des deux autres territoires : visites d'entreprises et d'organismes de formation comme les Centres de Formation des Apprentis. L'objectif de ces visites étant de véhiculer une autre image, plus réelle et positive, de ces métiers, que celle qu'ils ont habituellement, et d'amener les jeunes à se positionner sur un de ces secteurs d'emploi.

Trois secteurs ont été mis en avant : l'Hôtellerie - Restauration à Vichy, l'Industrie à Montluçon et l'Agriculture à Moulins.

L'action se déroulait sur six semaines, les quatre premières concentrant le travail sur le projet professionnel individuel des jeunes et la préparation de la venue des deux autres missions locales, et les deux dernières semaines se déroulant en stage en entreprise.

2 sessions ont été organisées. 12 jeunes ont donc pu bénéficier de cette action. 10 visites d'entreprises ont été réalisées et 8 jeunes ont bénéficié d'une PMSMP. A la suite, 1 jeune a directement trouvé un emploi, 2 ont intégré la Garantie Jeunes, mais tous avaient une meilleure connaissance du département de l'Allier et des secteurs d'emploi porteurs qui le composent.

Les points forts de l'action

L'action « Métiers Inconnus » a permis de donner aux jeunes une réponse adaptée à leur recherche de projet en ciblant un métier parmi 3 secteurs définis. Cette prestation, majoritairement collective, a pourtant abouti sur des réponses très personnalisées pour les participants, leur permettant de prendre conscience des freins pouvant compromettre les étapes de leur parcours d'insertion, d'analyser leur potentiel en amont d'un projet de formation et enfin d'éveiller leur intérêt pour un secteur souvent décrié et souffrant d'une mauvaise image.

Les difficultés rencontrées

Les jeunes rencontrent de réelles difficultés à définir leur projet professionnel car ils manquent cruellement de connaissances du monde du travail, mais aussi de confiance en eux. Ils rencontrent également des problèmes de mobilité dus aux horaires des transports qui ne correspondent pas aux horaires de travail des entreprises. Ces jeunes n'ont souvent pas encore le permis de conduire et de véhicule personnel. Autant de problèmes rencontrés qui freinent leur projection dans la vie active.

LA MOBILITÉ

La Mission Locale agit sur la mobilité des jeunes à travers deux axes distincts :

- Accentuer la mobilité des jeunes sur leur territoire,
- Permettre aux jeunes d'acquérir et de développer leurs compétences dans l'Europe.

Accentuer la mobilité des jeunes sur leur territoire

• Avec Mobil Emploi

L'Association Mobil Emploi permet aux demandeurs d'emploi d'accéder à leur lieu de travail en fournissant un vélo ou cyclomoteur.

En 2019, **10 jeunes** de la Mission Locale de Vichy ont utilisé les services de Mobil Emploi. Les motifs de cette mobilisation sont pour 100 % de ces jeunes d'effectuer des missions en intérim. Il est à noter, par contre, que seuls des garçons ont souhaité bénéficier de ces locations.

• Achat d'un vélo en partenariat avec la Recyclerie

Dans le cadre de sa convention signée le 15 octobre 2018 avec l'association SIEL, la Mission Locale a continué en 2019 de permettre l'acquisition des vélos d'occasion vendus au sein de la Recyclerie au prix de 15 euros pour limiter le frein de la mobilité, récurrent chez les jeunes.

La Mission Locale a permis à **7 jeunes** d'acquérir un vélo avec le kit de sécurité, pour se rendre en stage pour 85 % d'entre eux et, pour un jeune, en mission intérim de 1 mois en industrie.

Acquérir et Développer ses Compétences en Europe : Programme ERASMUS

Objectif : En adhérant au programme « ERASMUS », la Mission Locale de Vichy continue d'apporter aux jeunes en suivi une opportunité de « Développer et Acquérir des Compétences avec l'Europe ».

• ERASMUS AUDACE +2 et AUDACE +3

Financé par l'Union Européenne, le programme « AUDACE+ 2 ou +3 » permet à un jeune possédant un diplôme inférieur à un niveau Bac+ 2 d'effectuer **1 stage d'une durée de 8 semaines**, de bénéficier d'une bourse Erasmus, d'une préparation pédagogique, culturelle et linguistique, en ayant un statut de stagiaire de la formation professionnelle, vers les pays suivant : **Royaume-Uni, Irlande, Lituanie, Italie, Espagne, Portugal, Slovénie, Grèce et Malte**.

• ERASMUS + OUAT

« ERASMUS +OUAT » est ouvert aux jeunes résidents de la nouvelle région AURA. Ce dispositif permettra d'effectuer un **stage non rémunéré en entreprise à l'étranger durant 13 semaines**.

En échange d'un cofinancement de 300 euros demandé aux jeunes, le porteur s'occupe et prend en charge le voyage, le logement, la formation linguistique et le lieu de stage professionnel souhaité par le jeune, vers les pays suivant : **Irlande, Italie, Espagne, Portugal, Malte, et l'Estonie** en Mars 2020.

Résultats : En 2019, 9 jeunes, sur 14 intéressés, ont bénéficié de ces 2 programmes.

3 ont effectué avec « Audace+2 » 2 stages en Espagne et 1 stage en Italie, dans le secteur de la restauration et dans le secrétariat administratif.

6, intéressés par le programme « ERASMUS OUAT », ont pu partir à Malte et en Espagne, dans le secteur de la restauration, du tourisme, de l'esthétique ou des ressources humaines.

Lors des bilans à leur retour, tous les jeunes ont ressenti avoir grandi professionnellement, avoir acquis des compétences professionnelles. Un jeune est parti une deuxième fois, en changeant de destination, mais en restant dans son secteur professionnel.

La Mission Locale de Vichy collabore avec L'EPIDE de Bourges-Osmoy.

Le dispositif EPIDE, grâce à un parcours adapté, repose sur le principe de volontariat des jeunes. L'objectif est de leur permettre de s'insérer dans la société par l'entrée dans la vie active et la maîtrise des comportements sociaux nécessaires pour vivre au sein d'une communauté de travail.

Le projet pédagogique se décline selon 4 axes différents:

Axe 1 : L'Insertion professionnelle

Axe 2 : Une formation générale avec des remises à niveau

Axe 3 : La Citoyenneté, un parcours civique

Axe 4 : Un accompagnement sanitaire et social

Le projet pédagogique de l'EPIDE vise aussi à redonner la **confiance et l'estime de soi** aux stagiaires. **Les jeunes peuvent commencer leurs permis de conduire (obtention du code + 10 heures en simulateur de conduite) pour 150€.**

Dispensée en internat, du lundi au vendredi, cette formation s'effectue en tenue de sport, d'internat ou de sortie, et peut durer de 8 à 24 mois.



L'EPIDE EN 2019

1 jeune, sur 3 orientés, a intégré le centre.

Ces trois jeunes orientés étaient des garçons, un était sans domicile fixe et un autre résidait en QPV. Ils avaient tous moins de 21 ans et un niveau inférieur au bac.

2 jeunes sont sortis pour un emploi, sur 4 en cours de formation.

Ces deux jeunes ont déménagé sur Bourges.

Nous observons deux freins à l'accès au programme EPIDE pour les jeunes de notre territoire.

En effet, depuis que les jeunes peuvent se positionner directement par internet, nous constatons et avons connaissance de leurs difficultés financières qu'après leur convocation. Cela ne nous permet pas d'anticiper la prise en charge de leur billet de train.

Ensuite, le montant de l'allocation attribuée aux jeunes durant son parcours : 300 €. L'EPIDE prélève mensuellement 90 € sur l'allocation pour constituer un capital_reversé uniquement à la fin de son parcours en vue d'un meilleur démarrage dans la vie active. De ce fait, l'allocation mensuelle restante, de 210 €, ne couvre pas les frais de transport ferroviaire pour se rendre sur Bourges à un rythme hebdomadaire.

LE SERVICE EMPLOI

Fort d'un réseau de conseillers réactifs, proches des entreprises, à l'écoute de leurs besoins, nous avons une connaissance sans équivalent des jeunes, de leur profil, de leur parcours.

Le Service Emploi propose :

- Une approche partenariale : des actions innovantes en faveur de l'emploi des jeunes et toujours en partenariat avec les entreprises ou leurs représentants,
- Une aide personnalisée au recrutement : Diagnostic et anticipation des besoins, construction de réponses individualisées (types de contrats, aides mobilisables, formations, mises en situation de travail...), présélection des candidats, forum de recrutement...,
- Un accompagnement pour préparer l'arrivée des nouveaux salariés dans les équipes : périodes de mise en situation professionnelle ou de formations préalables à l'embauche, évaluation des aptitudes et / ou des compétences
- Un accompagnement à la prise de poste : suivi de la phase d'intégration, bilans réguliers et interventions à la demande (logement, santé, mobilité),
- La valorisation de l'entreprise : organisation de manifestations locales pour faire connaître les activités, les métiers, les branches professionnelles aux jeunes,
- Un accompagnement à la réalisation des contrats aidés : la prescription et la finalisation des contrats.

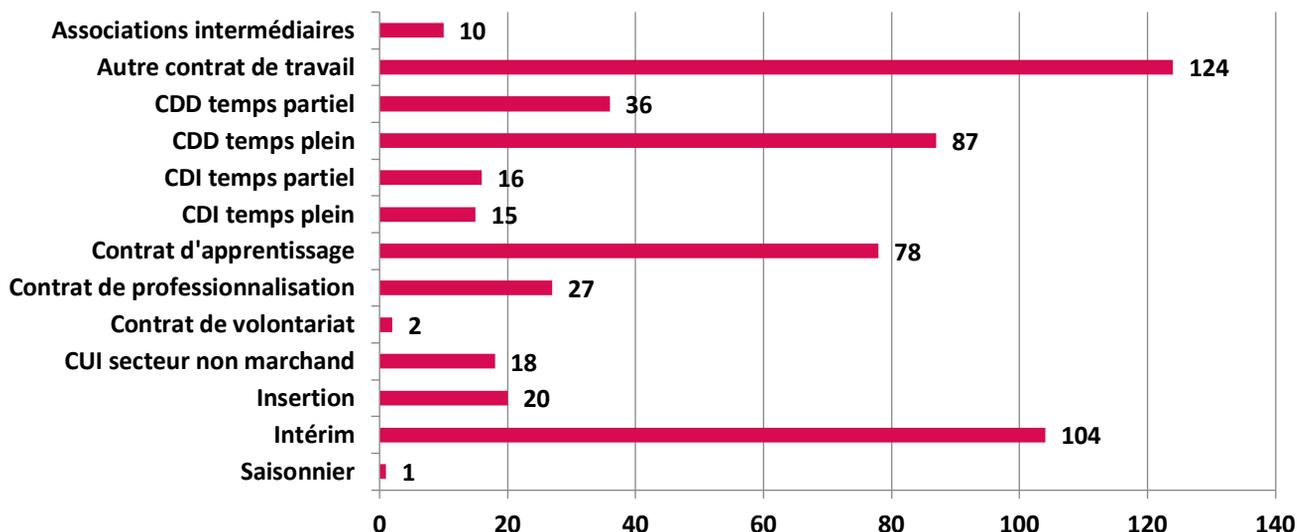
Le travail du Service Emploi :

La chargée de relation entreprises collecte les offres auprès des entreprises du bassin Vichyssois. Ensuite, grâce aux CV des jeunes collectés lors des permanences locales, ou ceux transmis par les conseillers, elle propose les candidatures aux entreprises. Elle travaille avec le jeune sur sa technique de recherche d'emploi, l'outille (mise en place d'outils de suivi de recherche), le prépare en le mettant en situation (simulation d'entretien). Elle cible la prospection des entreprises du territoire en fonction des projets professionnels des jeunes accompagnés : "**la clé d'entrée est le jeune**".

Les offres d'emploi collectées en 2019 :

En 2019, nous avons capté **538 offres d'emploi**.

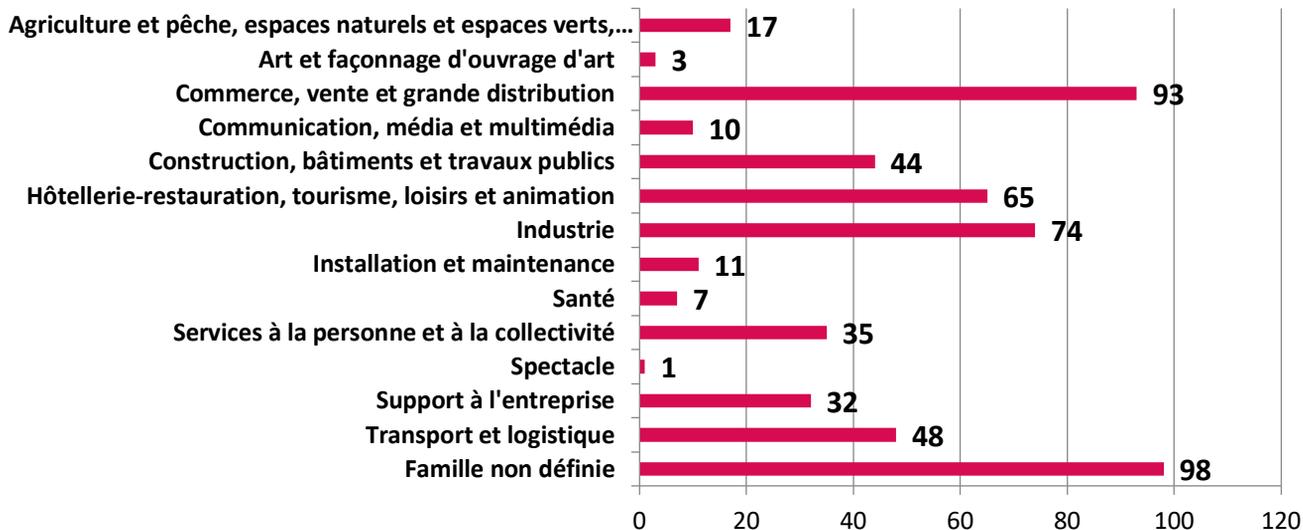
• Nombre d'offres d'emploi captées par type de contrats



Les CDI sont très faiblement représentés, seulement 6 % des offres enregistrées, mais le volume des offres en alternance, 20 %, reste stable par rapport à 2018.

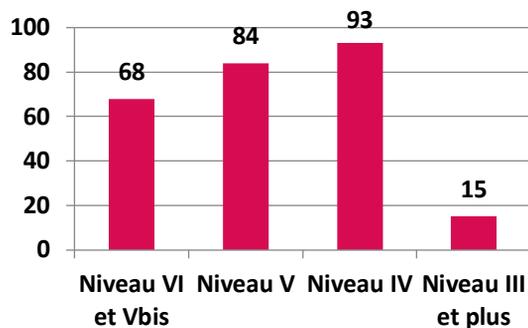
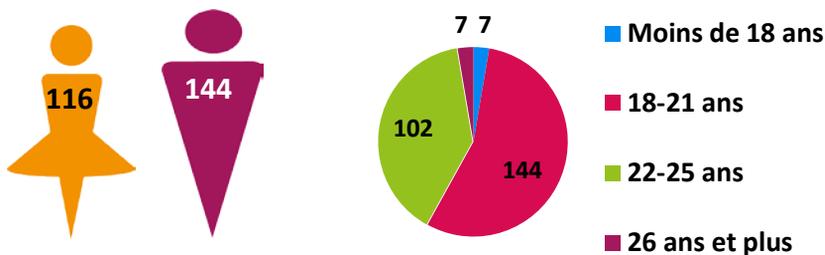
LE SERVICE EMPLOI (suite)

• Nombre d'offres d'emploi captées par secteurs d'activité



Les secteurs du bâtiment, du commerce et de l'hôtellerie restent très largement représentatifs des métiers qui embauchent sur notre bassin d'emploi.

• Profil des jeunes retenus sur les offres d'emploi



Les aides publiques à l'emploi des jeunes :

La chargée de relation entreprises accompagne les entreprises dans leurs recrutements et les informe sur les mesures d'aides à l'emploi :

- Les **Emplois Francs** : consistent en une aide versée aux entreprises qui concluent un contrat avec un habitant d'un quartier prioritaire. Le texte ouvre « l'éligibilité au dispositif aux jeunes suivis par une mission locale » non inscrits en tant que demandeurs d'emploi,
- Les **Parcours Emploi Compétences** (PEC), pour le secteur non marchand,
- Le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation**, qui permettent l'accès à la qualification en alternant périodes en entreprise et en organisme de formation.

Les actions ponctuelles réalisées :

Sur notre territoire, les entreprises et les partenaires s'engagent avec la Mission Locale pour construire une collaboration durable.

Des **visites d'entreprises**, des **forums**, des **manifestations** sont organisés régulièrement avec la participation des chefs d'entreprises et de professionnels de terrain. Sont abordés les différents secteurs du marché de l'emploi, les métiers, les opportunités de formation et d'emploi.

LE SERVICE EMPLOI (suite)

• Quelques exemples

Visites d'entreprises : Axeral, Valmont, Tradival, Sofama, Cosmétique Active Production, Ligier Groupe, Allier Volaille, La Boucherie, La Bonne Heure, Ifi 03, La Pâtisserie de Vichy 03, ...

Participation aux recrutements des entreprises Mazet, Eiffage, Veyret Découpe, Sofama, Fibois Aura, ...

Forums : Emploi Handicap à Cusset, Les Métiers de l'Industrie (partenariat Pôle Emploi), forum des associations Cosmétique Active Production.

Job dating : Travaux Public, Randstad...

Mission jeunes avec le FASTT et les agences intérimaires (Crit, Acto, Manpower, Adef, Laser 03, Adecco, StartPeople, Randstad). En 2019, 2 nouvelles agences nous ont rejoints : Lip Intérim et Vichy Intérim et Placement.

• Focus sur le partenariat avec le réseau Etincelle

Une convention de collaboration avec le réseau Etincelle a été signée pour une session de formation « **Se mettre dans la peau d'un professionnel** » à destination des jeunes sans diplôme ou faiblement diplômés, du 23 au 29 mai. Le réseau Etincelle, fondé à l'initiative de chefs d'entreprises issus des PME, est présent sur le territoire national. Il a pour mission d'entraîner les jeunes à devenir entrepreneurs de leur vie et de contribuer à leur insertion socio-professionnelle.

La formation s'est déroulée au cabinet SEGECO à Vichy, membre du réseau.

9 jeunes ont participé à l'action. A partir de leurs passions et de leurs talents, ils ont travaillé sur un projet professionnel en relevant le défi « se mettre dans la peau d'un professionnel » au travers de différentes thématiques : développer la confiance en soi, valoriser ses talents, découvrir le fonctionnement de l'entreprise, s'approprier les codes du monde professionnel. Ces ateliers ont été animés par différents responsables d'entreprises du bassin vichyssois, membres du réseau Etincelle.

Un stage animé par le réseau Étincelle



À la recherche du bon déclic

Ils ont entre 17 et 25 ans. Ils sont inscrits à la Mission locale et en recherche d'eux-mêmes autant que d'un emploi.

LE SERVICE EMPLOI (suite)

Ces neuf jeunes ont participé à une formation du réseau Étincelle, fondé à l'initiative d'entreprises, moyennes ou grandes. Ce stage avait pour but de les aider à identifier leurs centres d'intérêt et de leur faire découvrir le monde professionnel à travers des visites d'entreprises.

Avec l'aide des chefs d'entreprises

La formation, animée par les formatrices du réseau Étincelle, s'est déroulée dans les locaux du cabinet Cegeco à Vichy, dont la fondation parraine la promotion.

Lors du bilan de la semaine, les jeunes ont présenté l'état de leur réflexion et les orientations qu'ils envisagent pour l'avenir en présence des chefs d'entreprise ayant participé à l'opération, Philippe Saulnier, expert-comptable, Essaadi Madouine, directeur de Franprix, Emmanuel Bono, directeur de l'entreprise Le fumage artisanal du Sichon, Christine Arthaud, responsable formation de Cegeco, et André Roig, ancien cadre d'entreprise.

Certains ont des rêves qui semblent inaccessibles : ainsi Dylan, 20 ans, qui a une formation de bac pro maintenance non validée, aspire à vivre de sa passion : le foot. En attendant d'être repéré par un agent, il vise un travail dans une grande surface. Pauline, 17 ans, la benjamine du groupe, a des centres d'intérêt très dispersés : les chevaux, l'architecture d'intérieur, le transport routier. Plus sagement, Guillaume, souhaite préparer dans le cadre de l'alternance le bac pro électrotechnique qu'il n'a pas validé.

D'autres sont en reconversion, comme Lauriane, titulaire d'un BTS, qui a une expérience du monde du travail et qui va entreprendre un bilan de compétences et a besoin de contacts professionnels. Les chefs d'entreprise ont donné des conseils et promis leur aide.

Article La Montagne du 8/06/2019

LE PARRAINAGE

Le parrainage est la mise en relation entre un bénévole (parrain/marraine) riche d'une expérience professionnelle confirmée et un jeune demandeur d'emploi. Le parrain met son expérience et sa connaissance des entreprises et de l'environnement économique au service du jeune. Il lui ouvre son réseau professionnel. **Le parrainage repose sur un engagement réciproque entre les parrains et les jeunes.**

Le binôme est formé pour une durée de 6 mois, à raison d'un entretien par mois en moyenne. Le parrain et le jeune s'accordent sur les modalités de fonctionnement (rendez-vous, fréquence, lieu...). Le conseiller référent parrainage assure le suivi de ce binôme pendant toute la durée du parcours. Il coordonne et anime aussi ce réseau de parrains et est chargé de développer ce dernier en recrutant de nouveaux parrains.

Cette année, deux parrains du groupe BTP ont proposé d'animer deux ateliers auprès des jeunes inscrits à la Mission Locale :

•Le jeu Dilemme

Ce jeu est présenté sur plateau grand format qui offre la possibilité d'aborder différentes thématiques liées à la gestion d'un budget.

Il permet de développer l'esprit d'analyse et les réflexes en termes de prise de décision sur la finance et les actes de la vie au quotidien. Le jeu est basé sur une pédagogie attractive dont l'apprentissage se fait autour des réponses données aux différentes questions existantes sur les cartes. Il permet de s'interroger sur les différents comportements de consommation.

•Atelier découverte des métiers du bâtiment

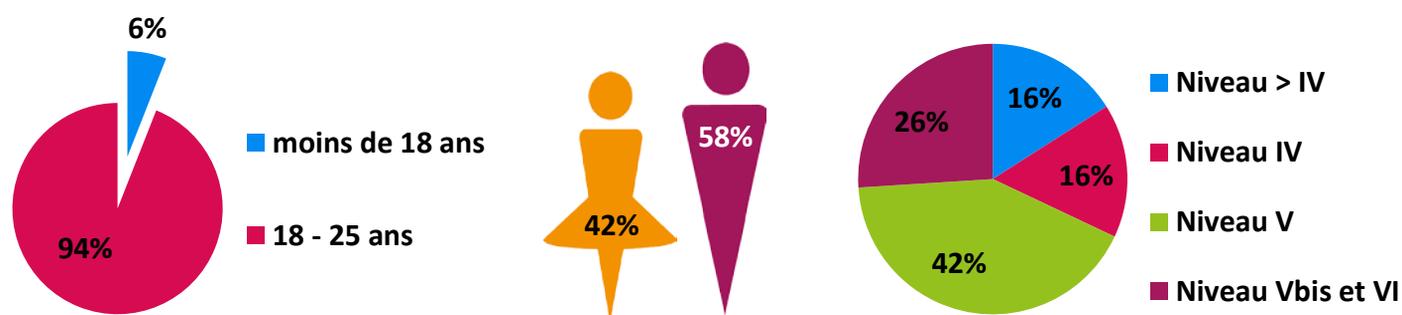
Cet atelier a pour but de faire découvrir aux jeunes les métiers du bâtiment et de les informer en particulier sur la formation professionnelle initiale et l'apprentissage.

Ils pourront également évaluer leur niveau de qualification, les compétences requises, ainsi que le mode de recrutement des employeurs.

Au terme de cet atelier, ils ont visionné un reportage sur le témoignage de jeunes salariés travaillant dans différents métiers du bâtiment.

Les chiffres du parrainage 2019

Cette année, nous comptons **31 jeunes** qui ont intégré le dispositif parrainage. Parmi ces 31 filleuls, **10 étaient issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, et 3 habitaient en Zones de Revitalisation Rurale.**



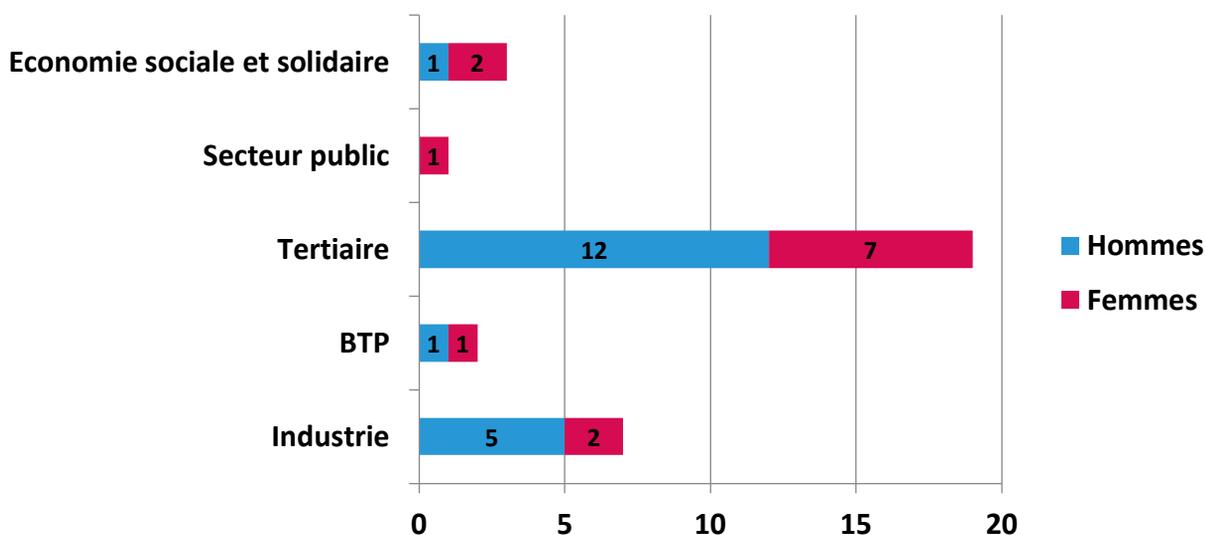
LE PARRAINAGE (suite)

Les sorties du dispositif

- 13 ont trouvé une solution d'emploi (dont 8 jeunes issus des QPV),
- 1 a un projet de création d'entreprise,
- 4 ont abandonné le dispositif sans motif précis,
- 2 ont réalisé des PMSMP et 1 a effectué un service civique,
- 2 sont demandeurs d'emploi.

Les parrains

Leur secteur d'activité économique



Cette année, nous comptons **32 parrains**, dont 17 actifs et 15 retraités.

JE BOUGE SUR MON TERRITOIRE

Pour la 2ème année consécutive, la Communauté de Communes St Pourçain, Sioule, Limagne a souhaité accompagner financièrement les missions locales de Vichy et Moulins dans la réalisation d'une action commune visant l'insertion socio-professionnelle des jeunes du territoire.

L'action intitulée « Je bouge sur mon territoire » s'est déroulée sur 2 journées, le 16 octobre sur le territoire de Saint Pourçain sur Sioule et le 17 octobre sur le territoire de Gannat. Elle vise à mobiliser un groupe de jeunes sur chaque antenne, en leur proposant d'organiser la venue de l'autre groupe sur une journée. Celle-ci doit permettre **la découverte du bassin d'emploi et la connaissance de la communauté de communes** tout en travaillant la mobilité des jeunes.

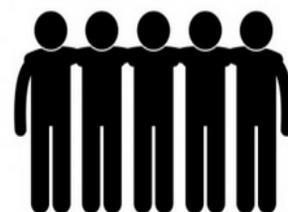
Objectifs pour les jeunes



Confiance en soi



Dynamique les rendant acteurs de leur insertion



Travail d'équipe, capacité organisationnelle

Déroulement de l'action le jeudi 17 octobre sur l'antenne de Gannat

10 jeunes ont réalisé l'action en s'organisant comme une entreprise, avec un service administratif, commercial et logistique. Ils ont réalisé un véritable travail d'équipe, prenant l'initiative de créer une adresse mail afin de gérer les différents courriers et organiser un groupe WhatsApp afin d'échanger entre chaque atelier sur l'avancée de l'action. Ils ont communiqué sur l'événement en sollicitant le quotidien « La Montagne » et Radio Coquelicot.

• Les entreprises visitées



Parmi les nombreuses entreprises qu'ils ont sollicitées, **Allier Volailles**, à Escurolles, et **Trans Froid Auvergne** leur ont ouverts leurs portes.

• La présentation de la communauté de communes de St Pourçain, Sioule Limagne

Les jeunes ont invité **Monsieur Dominique BIDET**, vice président de la communauté de communes et maire de Bellenaves, à présenter les activités dans le domaine du développement économique, de l'insertion, de l'emploi, de la culture, de l'enfance, de l'habitat ou encore dans le traitement des déchets.

JE BOUGE SUR MON TERRITOIRE (suite)

Bénéfice de l'action pour les jeunes

Les jeunes ont développé des compétences organisationnelles, ils ont respecté des savoir-être de base très appréciés par les recruteurs : les horaires, les consignes, respect mutuel, la politesse et la solidarité. Ils sont dans l'ensemble beaucoup plus autonomes dans la réalisation de leurs démarches. Ils ont acquis une vision globale du tissu économique qui les entoure, leur permettant d'affiner leur projet professionnel. Enfin, ils sont en mesure de mieux comprendre l'intérêt et les enjeux d'une communauté de communes.

Situation des jeunes au 31/12/2019

- 1 CDD agent d'accueil au CDIF de Vichy,
- 3 entrées sur le dispositif Garantie Jeunes, 2 jeunes ont réalisé un stage en hôtellerie/restauration,
- 5 en accompagnement (définition de projet, recherche d'emploi, réalisation de stages),
- 1 CDD d'insertion.



Visite de l'entreprise Trans Froid Auvergne

Intervention de M Dominique BIDET



Bilan de la journée et clôture de la manifestation

RECRUTEMENT A L'AVEUGLE

Fort de son succès en 2018, la Mission Locale, le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire et les agences d'emploi du bassin ont souhaité reconduire le concept du recrutement à l'aveugle baptisé « Le Voice de l'Emploi ».

Pour rappel, c'est une démarche de recrutement innovante où toute forme de discrimination à l'embauche est inexistante (discrimination sur le physique, sur l'expérience professionnelle ou encore sur la qualification) car le recruteur n'a pas le CV et ne voit pas le candidat. En effet, ce dernier réalise une présentation de 3 minutes maximum devant les agences d'emploi qui lui tournent le dos. Ainsi, le postulant est plus à l'aise pour exprimer sa motivation. Les compétences opérationnelles et le savoir être sont mis en avant. A l'issu de l'argumentaire, les recruteurs convaincus par la prestation se retournent, peuvent poser quelques questions, mais surtout proposent un rendez-vous en agence pour envisager des missions.

Objectifs pour les jeunes

- Faciliter l'accès à un emploi en rencontrant plusieurs employeurs sur un même temps et en gommant toutes discriminations,
- Développer la confiance en soi et se confronter à d'autres profils, face cachée du recrutement,
- Apprendre à gérer son stress et à travailler un argumentaire valorisant ses expériences et ses valeurs,

Le Voice de l'Emploi, le 26 mars 2019

En amont de l'événement, des phases préparatoires ont permis de réaliser des simulations d'entretiens d'embauche et la préparation de l'argumentaire pour familiariser les jeunes à l'exercice.

- **7 agences d'emploi présentes** : Crit intérim, Acto intérim, ADECCO, Adef +, Laser 03, Manpower, Vichy intérim & placement.
- **17 jeunes ont participé** à cette édition, dont 9 filles.
- **5 jeunes ont réalisé une mission intérim suite à l'action**, en tant qu'employé libre service, opérateur de production, agent de maintenance.
- **1 jeune a eu une proposition** de mission mais n'a pas donné suite.



LE SALON DE L'ALTERNANCE

Jeunes 16-25 ans

Salon de L'ALTERNANCE

05/06/2019 VICHY

Rencontres avec les CFA et organismes de formation

Animations

Démonstrations de métiers

Accompagnement au projet

ATRIUM 37, Avenue de Gramont
14h - 18h

Infos sur les filières et les métiers
Entretiens avec des employeurs

Renseignements sur le logement
et la mobilité
Espaces vidéo métiers

Offres d'emploi
prévoir des C.V.

Renseignements
04 70 30 15 30

Mission Locale Espace Jeunes Vichy et sa Région

Les Missions Locales le 1^{er} réseau pour l'emploi des jeunes

Depuis plusieurs années, le Salon de l'Alternance est l'unique événement sur le bassin de Vichy à destination du public qui souhaite faire un contrat de travail en alternance.

Cette année, nous avons décidé de faire un focus sur les métiers en tension (industrie, hôtellerie -restauration et bâtiment) sur un espace vidéo dédié.

Le Salon de l'Alternance rassemble les partenaires de l'emploi, de l'orientation, de la mobilité et du logement, les centres et organismes de formation et les employeurs, afin d'accompagner tous les jeunes ayant un projet de contrat en alternance. Ces formations, qui alternent cours théoriques et apprentissage en entreprise, permettent de se qualifier, du diplôme CAP à celui d'ingénieur. Que ce soit le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation, ces deux contrats de travail, qui s'adressent aux 16 – 25 ans et au-delà, permettent une insertion professionnelle rapide à leur terme.

Les partenaires mobilisés :

Stands information - 37 partenaires :

- Centres de Formation d'Apprentis
L'AFTRAL - CFA Agricole Neuvy - CFA BTP Allier - CFA Education Nationale - CFA Institut des Métiers - CFA Sport et Animation – CREPS - CRFA des Combrailles – CFAS – CIRFAP - CCI Formations - IFRIA – MFR Limoise - IFI 03 – CFAI.
- Organismes de formation
FAC Formations – GFC – GRETA – ADELFA – EFCA – AFPA - INFA AUVERGNE – AFORMAC – CFH.
- Autres partenaires
Pôle Emploi - Stand Mission Locale - CCI Moulins Vichy – CIO – SIRA - Action Logement - Conseil départemental - Chambre des Métiers – SNCF - Pôle Habitat Jeunes – Nov'Events - La gendarmerie - Auvergne Rhône Alpes Entreprises.

Stands employeurs - recrutement :

- 12 entreprises ou groupements d'employeurs présents
CAP l'Oréal - entreprise NGE - CAPEB Allier - FFB TP Allier - CMA 03 – CEVEDE – GESA – Vuitton - EPI 63 – Wavin - La Table d'Antoine - GEIQ Transport.
- Les recruteurs ont pu directement recevoir en entretien les candidats ou donner des informations sur leur entreprise (activité, métiers, perspectives de développement et embauches).

Les espaces dédiés :

Espace affichage des offres de contrats d'apprentissage et de professionnalisation

- 75 offres en contrat d'apprentissage et 17 en contrat de professionnalisation consultables par le public.

Espace vidéo : métiers de l'industrie, du bâtiment et de l'hôtellerie/restauration

- Cette sensibilisation a pour objectifs de faire connaître des métiers auxquels les jeunes n'auraient pas forcément pensé mais également de changer l'image de certaines professions connotées, à tort, négativement.

LE SALON DE L'ALTERNANCE (suite)

3 écrans vidéo ont projeté en continu des vidéos sur ces 3 secteurs d'activité :

Nov'Events a réalisé une vidéo sur les métiers de l'hôtellerie/restauration avec la Table d'Antoine et le CFH dans le cadre d'une convention avec la CPME afin de promouvoir ce secteur d'activité,

Pôle Emploi a produit les vidéos sur les métiers de l'industrie, réalisées dans des entreprises du bassin,

L'EMB de Bellerive a fourni des vidéos des métiers du bâtiment.

Espace « Parole d'alternants »

Plusieurs alternants en contrat de professionnalisation avec l'organisme de formation GFC ont témoigné de leur expérience professionnelle en entreprise et de la plus value d'une formation en alternance. Ils ont également prodigué des conseils pour la recherche d'un employeur auprès du public.

La fréquentation

La manifestation s'est déroulée le mercredi 5 juin, à l'Atrium, de 14 h 00 à 18 h 00.

Près de **270 visiteurs** se sont rendus sur le forum, dont **198 jeunes**.

48 % des jeunes étaient sous statut scolaire,

près de 18 % des jeunes recherchaient des contrats en alternance pour des niveaux supérieurs au BAC,

5 % étaient en emploi, principalement déjà en alternance. Ils envisageaient de poursuivre et recherchaient un contrat pour un niveau supérieur à celui qu'ils préparaient.

La communication départementale

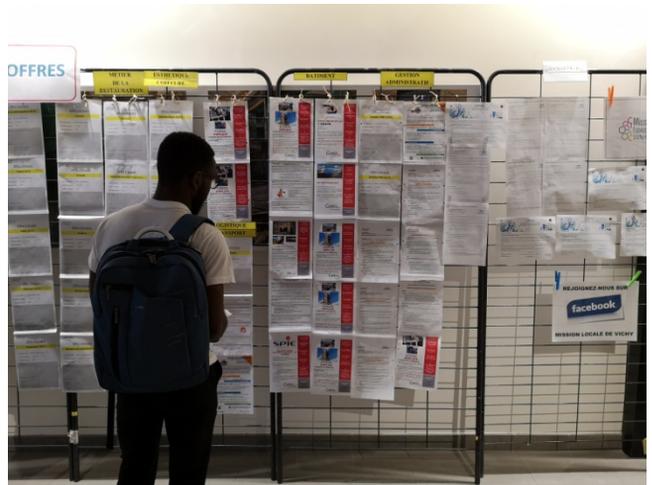
Affiche de communication pour les rencontres de l'alternance dans l'Allier. Le titre principal est 'Les RENCONTRES de L'ALTERNANCE dans L'ALLIER'. Un cercle bleu indique 'Jeunes 16-25 ans'. L'affiche est divisée en sections illustrées : 'Rencontres avec les CFA' (une jeune femme en tablier), 'Animations' (deux jeunes hommes), 'Démonstrations de métiers' (un jeune homme travaillant), et 'Accompagnement au projet' (un jeune homme et une jeune femme). Les dates et lieux des événements sont listés : Montluçon : 29/05/2019, Place Jean Jaurès - 14h / 18h; Vichy : 05/06/2019, ATRIUM 37, Avenue de Gramont - 14h30 / 18h30; Moulins : 12/06/2019, Place Maréchal de Lattre de Tassigny - 14h / 18h. Un cercle vert indique 'Offres d'emploi' et 'Entrée Libre et gratuite'. Le logo des Missions Locales de l'Allier est en bas à droite.

Cette année, les 3 missions locales de l'Allier ont réalisé une communication commune au niveau du département sur les forums de l'alternance qu'elles ont animé à 1 semaine d'intervalle.

La Montagne et France Bleu ont relayé l'événement. Les partenaires, Pôle emploi et la CAF, ont également informé leur public.

LE SALON DE L'ALTERNANCE (suite)

Retour en images



FORUM DE LA SAISONNALITÉ D'ALBERTVILLE



Pour la 2ème année consécutive, des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville ont pu bénéficier de cette action qui leur permet de découvrir le potentiel des emplois saisonniers en région Auvergne – Rhône Alpes, ainsi que la complémentarité des saisons d'été et d'hiver comme vecteur d'insertion professionnelle et plus largement encourager leur mobilité. Un fort partenariat entre la Mission Locale de Vichy et celle d'Albertville s'est développé pour la réalisation de cette action.

Les objectifs

- Promouvoir les emplois saisonniers auprès des jeunes,
- Développer la confiance en soi,
- Encourager la mobilité des jeunes et leur autonomie socio-professionnelle,
- Découvrir un territoire géographique, culturel et économique,
- Accéder à une activité professionnelle annuelle.

L'action

L'événement s'est articulé en 2 phases : ateliers thématiques en septembre et déplacement en Savoie du 1er au 3 octobre.

12 jeunes ont participé (5 filles et 7 garçons). 1 jeune n'a pu faire le déplacement en Savoie pour raison familiale.

Les ateliers :

• **La mobilité et le logement**

Faire découvrir les nombreux dispositifs pour faciliter la mobilité et le logement des jeunes, tel est l'objet de cet atelier : location/achat de vélo, location de scooter, les aides au permis de conduire, les réductions SNCF, le bus (classique et low cost), le transport à la demande et le covoiturage.

• **Développer sa mobilité et acquérir des compétences professionnelles à travers l'Europe**

AUDACE, ERASMUS et le Service Volontaire International sont des dispositifs à destination des jeunes qui souhaitent vivre une expérience professionnelle et culturelle en Europe, quel que soit leur niveau de formation.

• **Préparation et simulation d'entretiens d'embauche**

Le déplacement en Savoie permettait de participer à 2 sessions de recrutement : l'une le mercredi 2 octobre avec l'entreprise « Club Village du Soleil » et l'autre le jeudi 3 octobre lors du forum de la saisonnalité d'Albertville, avec, pour ce dernier, la particularité de durer 5 minutes dans un espace très bruyant. Il était donc indispensable de préparer les jeunes à ces différents entretiens et les amener à mettre en valeur leur personnalité et motivation pour faire la différence avec les autres candidats. Les jeunes étaient informés en amont de l'événement et des différents postes proposés.

FORUM DE LA SAISONNALITÉ D'ALBERTVILLE (suite)



Déplacement en Savoie

Mercredi 2 octobre : Découverte des Arcs 1800 et session de recrutement avec l'entreprise « Club village du soleil » :

Cette entreprise, répartie sur 17 destinations en France (Alpes, Pyrénées, Côtes atlantique et méditerranéenne) a organisé un recrutement spécifique pour les jeunes de 7 missions locales, proposant différents emplois pour la saison d'hiver.

Le recrutement en 2 temps :

- Le matin : 1 recrutement classique de 20 minutes sur CV,
- L'après midi : des jeux de cohésion d'équipe ont été animés. Les recruteurs ont analysé les comportements des candidats, révélant leur savoir être, caractéristique déterminante dans le choix d'un futur collaborateur. Ces animations ont également permis de créer du lien entre les jeunes venant de différentes régions.

En soirée, à Albertville, nous avons participé à une réunion d'information à destination des demandeurs d'emploi, animée par le Service Public de l'Emploi. Plusieurs sujets ont été abordés : présentation du territoire, des stations d'hiver, conditions de travail en station, hébergement et législation relative aux contrats saisonniers.

Jeudi 3 octobre :

- Visite d'une coopérative agricole où les jeunes ont pu découvrir les produits du terroir savoyard,
- Entretiens de recrutement au forum saisonnier d'Albertville avec 4 500 postes proposés, dans les secteurs du transport, du tourisme, de l'animation, du nettoyage, de l'hôtellerie/restauration et du commerce.

Les résultats de l'action

Plusieurs jeunes ont eu des propositions d'emploi ou ont démarré un emploi suite à la réalisation de l'action.

- 1 contrat de professionnalisation de 24 mois en tant qu'animatrice aux Arcs 1800,
- 1 CDD saisonnier de 5 mois en tant qu'agent de maintenance aux Arcs 1800 (employeur « Village Club du Soleil »),
- 1 CDD saisonnier de 5 mois polyvalent de restauration aux Arcs 1800,
- 1 CDI vendeuse en boulangerie sur Vichy, mais avait été retenue auprès de 2 employeurs saisonniers lors du forum (a refusé les postes car CDD),
- 1 CDD saisonnier de 5 mois en tant qu'agent polyvalent en restauration,
- 1 jeune avait été retenu sur un CDD saisonnier en tant qu'agent de sécurité mais a décliné le poste car admis en formation marin sapeur pompier à Marseille,
- 1 CDD de remplacement maladie en tant qu'agent des services hospitaliers dans le 63,
- 5 jeunes non retenus suite aux entretiens, continuité de l'accompagnement en Mission Locale.

FORUM DE LA SAISONNALITÉ D'ALBERTVILLE (suite)

La presse en parle



La Montagne du 18/10/2019 : Ils réussissent avec la Mission locale

A l'initiative de la Mission Locale de Vichy, un groupe de onze jeunes a participé au forum annuel d'Albertville, en Savoie. 250 entreprises représentées, 4 500 emplois proposés, l'occasion de multiplier les chances de recrutement.

Pendant deux jours, les organisateurs de la Mission Locale Vichyssoise ont accompagné ces jeunes en recherche d'un travail temporaire. Ce fut la découverte de nombreuses

offres, l'opportunité de rencontrer les employeurs de la région avec l'espoir de décrocher un emploi pour la saison d'hiver 2019-2020.

Accueillis par le Village Club du Soleil, aux Arcs 1800, à la notoriété nationale, ils se sont positionnés sur différents postes de serveur, animateur, réceptionniste et plongeur. Des échanges fructueux entre jeunes venus par le biais d'autres missions locales ont vivement agrémenté les rencontres. Cette participation au plus important rassemblement d'employeurs saisonniers s'est révélée fructueuse et enrichissante professionnellement et personnellement. Quatre jeunes ont décroché directement un emploi. D'autres promesses d'embauche sont à venir. Cette expérience fut forte en émotions. De plus, certains jeunes découvraient la montagne pour la première fois.

Retour en images



Jeux de cohésion d'équipe avec le « Village Club du Soleil »



Le Forum de la
saisonnalité d'Albertville

Ces associations proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Définition des différentes structures de l'IAE

• L'Association Intermédiaire

Conventionnée par l'État, l'Association Intermédiaire (AI) permet aux bénéficiaires de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...).

• L'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

C'est une entreprise d'intérim. Elle propose à des personnes en difficulté des missions auprès d'entreprises utilisatrices, mais également un suivi et un accompagnement social et professionnel, pendant et en dehors des missions.

Les jeunes de la Mission Locale de Vichy sont essentiellement orientés sur les 4 agences suivantes



25 demandes d'agrément IAE ont été déposées à Pôle Emploi concernant les jeunes du bassin Vichyssois. 22 ont été accordées, pour des missions dans le secteur de l'aide à la personne, du bâtiment, services rendus aux particuliers et manutentions diverses.

• Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ateliers et chantiers d'insertion, quel que soit leur statut juridique, peuvent conclure avec les personnes en difficultés sociales et professionnelles qu'elles recrutent des contrats à durée déterminée, dits d'insertion (CDDI).

Dans le cadre de son parcours d'insertion, le salarié peut bénéficier de **périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)** auprès d'un autre employeur, notamment auprès d'entreprises.

Les différentes structures en 2019 sur le territoire d'intervention de la Mission Locale

- | | |
|---|--|
| ➤ Avenir Bois (Bellerive sur Allier) | → Recyclage de palettes en bois |
| ➤ Sas Avenir (Bellerive sur Allier) | → Entretien et réparation de véhicules |
| ➤ Galatée Chantier itinérant (Vichy Communauté) | → Entretien bâtiments et espaces verts |
| ➤ Galatée (Lapalisse) | → Culture et maraîchage biologique |
| ➤ Pain Contre La Faim (Bellerive sur Allier) | → Collecte textile, cartons, recyclage |
| ➤ Les Jardins de Cocagne (Arronnes et Le Vernet) | → Maraîchage biologique |
| ➤ Galatée (Gannat) | → Entretien bâtiments |
| ➤ La Recyclerie (Cusset) | → Collecte et recyclage |
| ➤ Le Tavaillon de l'Allier (Bellenaves) | → Fabrication de tuiles en bois |
| ➤ Communautés de Communes Entr'Allier Besbre et Loire | → Services administratifs |

L'IAE (suite)

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion
Territoire de la Mission Locale de Vichy

ACI ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE

ACI GALATÉE MARAÎCHAGE
BIOLOGIQUE LAPALISSE

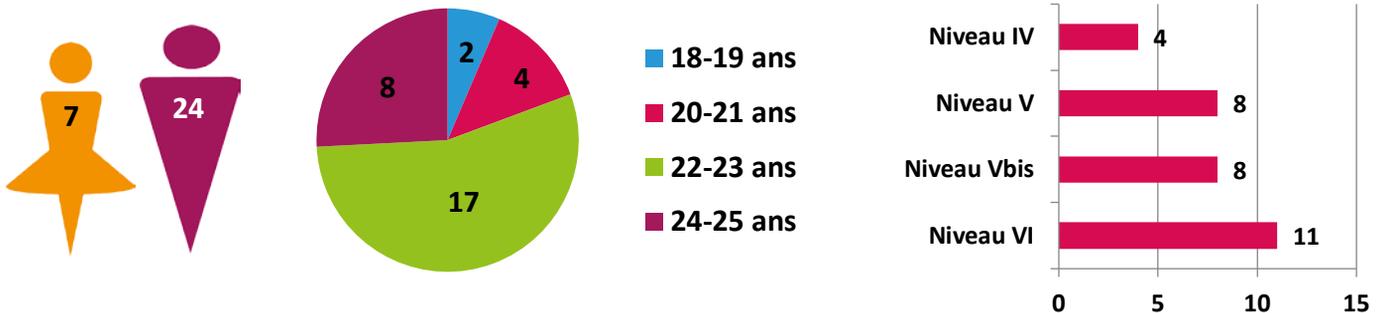
ACI LES TAVAILLONS BELLENAVES

ACI GALATÉE
CHANYIER ITINÉRANT GANNAT

6 ACI :
Pain contre la Faim à Bellerives sur Allier
Avenir bois et garage social à Bellerives sur Allier
Recyclerie à Cusset
Galatée chantier itinérant à Vichy
Jardin de Cocagne à Arronnes

• Les chiffres concernant les ACI et la Mission Locale de Vichy en 2019

31 Contrats à Durée Déterminée d'Insertion ont été signés cette année sur les différents chantiers.



Les sorties des chantiers au 31/12/2019 :

Emploi (CDI, CDD + de 6 mois)	2
Alternance (contrat de professionnalisation)	1
Intérim	1
Abandons	10

17 jeunes sont encore en cours d'accompagnement dans les différents chantiers d'insertion.

L'IAE (suite)



• L'Entreprise d'Insertion

Une entreprise d'insertion est une entreprise opérant dans le secteur marchand, mais dont la finalité est avant tout sociale : proposer à des personnes en difficulté une activité productive assortie de différentes prestations définies selon les besoins de l'intéressé (ré-entraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social ...) pour construire et finaliser avec elles un parcours d'insertion socioprofessionnel durable. Association, SARL, ... : aucune forme juridique n'est imposée à l'entreprise d'insertion, laquelle produit des biens ou des services comme n'importe quelle entreprise.

Portée par SIEL (Solidarité Insertion Environnement Local), elle a vu le jour en mars 2019. Cette nouvelle entreprise nommée « La Recyclerie Créative » assure la collecte d'objets et la création et la vente dans une boutique située 57 rue de Paris à Vichy.

6 salariés ont été recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, dont 2 jeunes de moins de 26 ans et 2 encadrants techniques en CDI.

L'objectif a été de favoriser l'accès à l'emploi de ces salariés en CDDI et de leur permettre de bénéficier d'une étape transitoire vers l'emploi dit « classique ». Un salarié est d'ailleurs sorti sur un emploi durable depuis son passage dans l'entreprise d'insertion.

Le rôle du conseiller référent IAE au sein de la Mission Locale

Le conseiller référent de l'IAE assure une mission de médiation auprès des différents partenaires et des jeunes orientés sur le dispositif. Il assiste aux comités de suivis et aux différents recrutements organisés par les ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion). Les jeunes sont repérés par l'ensemble des conseillers et dirigés selon les profils sur les chantiers ou les agences de travail temporaire d'insertion. Une commission se réunit à Pôle Emploi afin de délivrer les agréments et de leur permettre d'entrer dans le dispositif pour 2 ans.

ITINÉRAIRE INTÉRIM

Présentation

La Mission Locale travaille en étroite collaboration avec les agences d'emploi du bassin et le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire depuis de nombreuses années. Cette année, les partenaires ont souhaité réaliser une action de préparation à l'emploi des jeunes, en 3 étapes, baptisée « Itinéraire Intérim », alternant animations collectives conduites par les agences d'emploi, visites d'entreprises et positionnements sur des offres d'emploi lors d'un job dating.

Concept et objectifs

C'est une action collective qui s'appuie sur la capitalisation de compétences des différents professionnels du recrutement (agences d'emploi) partageant leurs connaissances du monde économique avec des jeunes.

Les objectifs sont multiples :

- Préparer le public au monde de l'entreprise, notamment par l'appropriation des codes de l'entreprise et du travail temporaire,
- Faciliter la mise en relation agences d'emploi et candidats,
- Sécuriser les mises à l'emploi grâce à la sensibilisation des candidats au monde du travail temporaire,
- Permettre aux jeunes d'accéder à un emploi.

Déroulement

Du 7 au 11 octobre, différentes manifestations se sont déroulées en direction de **18 jeunes**.

Les agences d'emploi ont animé des ateliers dans les locaux de la Mission Locale, avec différentes thématiques :

- Mieux connaître l'intérim,
- Connaissance des secteurs et du marché du travail,
- Regard sur les CV et simulations d'entretiens d'embauche.

La Mission Locale a organisé la visite d'entreprises sur le bassin vichyssois :

- La Pastillerie,
- Ligier.

Un job dating avec les 7 agences d'emploi (ADECCO, LIP, Manpower, Crit, Acto, Start people et ADEF) a clôturé la semaine.

Résultat de l'action

Dans le mois qui a suivi l'action, **55 % des jeunes ont accédé à un emploi**, dont 7 sur les offres proposées lors du job dating.



Job dating animé avec ADECCO, LIP, Manpower, Crit, Acto, Start people et ADEF.

NOV' EVENTS

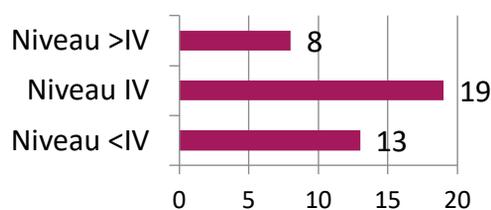
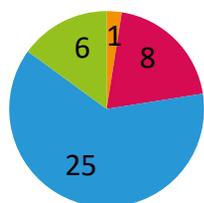
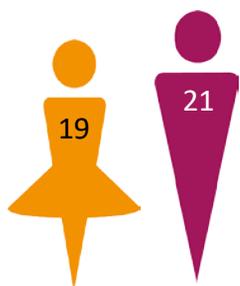
Une organisation d'entreprise

Nov' Events est une école entreprise d'événementiels créée en mars 2017 et portée par des jeunes. Elle se compose d'une équipe de 3 à 4 ambassadeurs de la parole des jeunes en service civique pour 9 mois, de membres actifs (suivis à la Mission Locale de Vichy) et de membres bénévoles, coordonnés par une conseillère.

Son objectif est de **revaloriser l'image de la jeunesse** par le biais d'actions et d'événements sur le territoire. **L'organisation est celle d'une entreprise** avec un organigramme mentionnant le représentant et responsable de pôle : le pôle administration, le pôle innovation développement et le pôle éco-gestion. Chaque personne peut naviguer entre les pôles et travailler sur les différentes tâches de Nov'Events, par contre une seule personne est responsable de son pôle et se doit du bon fonctionnement de celui-ci.

Membres actifs et bénévoles

Au 31 décembre 2019, nous comptons 40 personnes dont 36 membres actifs et 4 membres bénévoles. Une parité est présente au sein de l'école entreprise.



Sur 40 personnes, **20 ont eu une situation d'emploi au cours de l'année, 6 d'entre elles ont fait un service civique et une était en formation.** 13 personnes n'ont eu aucune activité sur l'année.

Nous remarquons que les personnes n'ayant aucune situation sont des personnes ayant intégré Nov'Events récemment (moins de deux mois) et 5 d'entre eux ont moins de 20 ans.

Il y a 12 personnes qui habitent en QPV, soit 30 % de l'effectif de Nov'Events. Les personnes en Quartier Prioritaire de la Ville sont donc surreprésentées au sein de l'action, 13 % des jeunes inscrits à la Mission Locale étant en QPV.

Projets

Nous avons pu mettre en place plusieurs actions et projets en 2019.

• CPME 03

Nous avons eu un contrat avec la CPME pour la réalisation et le montage de vidéos promotionnelles sur les métiers de bouche.

Nous avons pu réaliser plusieurs tournages dans différents lieux de Vichy, fait une vidéo sur le métier de Cuisinier Pâtissier et 6 témoignages de personnes issues d'un métier de bouche.

• Projet Vidéos

Plusieurs vidéos ont été réalisées depuis le 1er janvier 2019 :

- Une vidéo sur le «Petit Déj Parrainage » afin de présenter le dispositif,
- Une vidéo lors de l'action « The Voice de l'emploi »,
- Une vidéo du Forum de l'Alternance 2019, diffusée sur le site du Conseil Départemental,
- Une vidéo court métrage pour une présentation de la Mission Locale, avec des acteurs bénévoles,
- Une vidéo d'animation qui présente le rôle de la Mission Locale,
- Une vidéo de l'action « Je bouge sur mon territoire »,
- Une vidéo de présentation de Nov'Events,

NOV' EVENTS (suite)

- Une vidéo promotionnelle de la carte Nov'ML,
- Des vidéos « tutos » sur les démarches à effectuer par rapport à la Caf, Pôle Emploi, les impôts.

Pour la musique des vidéos, deux membres actifs et bénévoles ont réalisé la musique présentant le forum. Nous pourrions refaire appel à eux. Sinon nous utilisons des musiques libres de droit.

L'ouverture de la chaîne Youtube est prévue pour janvier 2020 avec la diffusion de deux vidéos par semaine.

• Neuj Pro

Nous avons renouvelé notre contrat avec le Conseil Départemental pour l'accueil et l'animation des Neuj Pro 2019 qui ont eu lieu les 9, 10 et 11 octobre.

Pour répondre à cette demande, nous avons dû établir une fiche de poste dans le but d'effectuer un recrutement pour des postes d'accueil.

Nous avons recruté en intérim 4 personnes pour 88 heures de travail lors de la manifestation, et un DJ et un saxophoniste pour l'animation.

• Autres activités et ateliers

Des ateliers pour la présentation orale ont été mis en place à la Mission Locale. Ils sont ouverts aux ambassadeurs, membres actifs et membres bénévoles. Cela leur permet de travailler sur l'expression orale et non verbale, afin de préparer au mieux les réunions de travail avec les professionnels, les conseils d'administration et les assemblées générales, et aussi leurs entretiens d'embauche.

Les ambassadeurs peuvent désormais passer le SST au sein de la Mission Locale.

L'équipe a participé à un atelier Dilemme (atelier budget) animé par des parrains de la Mission Locale.

• La suite de 2018

Nous continuons à vendre des cartes Nov'ML et à avoir de nouveaux partenaires. Nous avons donc fait en sorte qu'il y ait une continuité entre le projet de 2018 et celui de 2019.

Actions professionnalisantes, compétences et qualités développées au sein de Nov'Events

Différentes compétences et qualités sont développées pour les ambassadeurs, membres actifs et bénévoles comme : des compétences vidéos et de communication / des compétences commerciales / des compétences de comptabilité/gestion / des compétences en ressources humaines / et des compétences d'accueil lors d'événements.

Qualités : Travail en autonomie et en équipe, qualités rédactionnelles, créativité, rigueur, polyvalence.

Savoirs être : Ponctualité, tenue vestimentaire adaptée, politesse, bonne humeur et bienveillance, adapter son langage à son interlocuteur, respecter des consignes, respecter et porter les valeurs de l'école entreprise.

Toutes ces compétences et qualités ne sont pas obligatoirement développées par chaque jeune qui s'investit sur l'école entreprise, mais chacun d'entre eux peut, en fonction de ses besoins, approfondir une compétence qui lui serait nécessaire pour son insertion professionnelle.

PÔLE SOCIAL

Le Pole Social de la Mission Locale était composé de trois professionnelles (deux assistantes de service social et une psychologue) jusqu'au 31 décembre 2019. Celui-ci propose aux jeunes suivis à la Mission Locale un accompagnement social en complémentarité avec celui des conseillers. Cela permet d'aider au mieux le jeune dans son parcours professionnel. Le rôle principal des trois professionnelles est de lever tous les freins que peut rencontrer un jeune durant ce parcours, de la construction jusqu'à sa réussite. Les freins peuvent être d'ordre social, personnel, familial, financier, de logement, de santé.

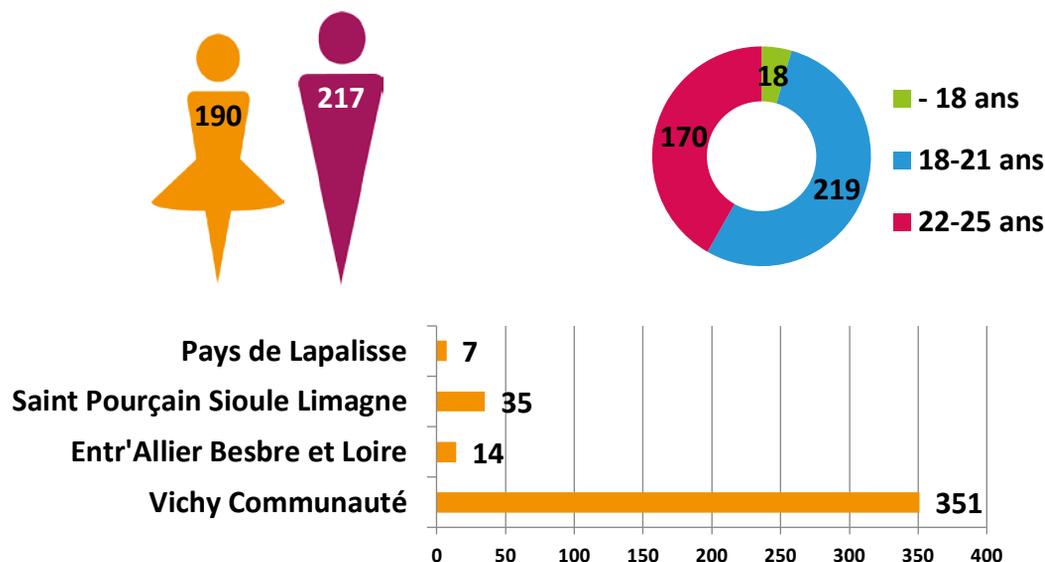
Les trois professionnelles proposent des accompagnements sur la durée, afin de travailler à une véritable acquisition de l'autonomie et non pas régler les problèmes ponctuellement.

Activité, outils d'intervention et partenariats extérieurs des assistantes de service social

En 2019, 407 jeunes ont été reçus au moins une fois en entretien individuel par les travailleurs sociaux. Au total, 1 050 entretiens individuels ont été réalisés. Par rapport à 2018, où 364 jeunes avaient été reçus, on peut constater une nette augmentation.

La majorité des jeunes accompagnés par les deux travailleurs sociaux habite l'agglomération de Vichy. Les jeunes en milieux ruraux sollicitent plus souvent les travailleurs sociaux de secteur avec lesquels nous avons de nombreux échanges. Pour autant, en 2019, la permanence sociale mise en place en 2018 sur l'antenne de Gannat a été reconduite.

Répartition des jeunes par sexe, âge et lieu d'habitation



• L'accompagnement

L'accompagnement est majoritairement individuel. Des plages d'accueil spécifiques sont proposées dès lors que le jeune est dans un dispositif tel que la Garantie Jeunes, les actions QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) ou le PACEA.

En 2019, **108 jeunes** ont été reçus dans le cadre de leur parcours **Garantie Jeunes** et **230 jeunes** dans le cadre du **PACEA**.

Afin de suivre le parcours des jeunes et d'optimiser et coordonner les interventions de chacun, les deux assistantes sociales organisent des réunions mensuelles de travail et d'échanges avec les partenaires : Foyer de Jeunes Travailleurs, Association ANEF (portant les structures CHRS – Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Abri de Nuit, SASPP – Service de Santé Publique et de Proximité).

PÔLE SOCIAL (suite)

• Les outils d'intervention et dispositifs existants

Le dispositif du FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) :

Depuis sa création en 1989, le Fonds d'Aide aux Jeunes vise à favoriser une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, à responsabiliser le jeune et à l'aider à acquérir une autonomie sociale. La Mission Locale se voit confier la tâche du secrétariat de ce fonds.

Comme les autres fonds ont majoritairement disparu, le FAJ est l'outil le plus souvent sollicité et mobilisé pour répondre aux demandes et difficultés financières rencontrées par notre public.

Les aides du fonds peuvent prendre la forme :

- **soit d'aides financières**, secours accordés par la commission mensuelle afin de faciliter l'élaboration ou la réalisation, par le jeune, d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle,
- **soit de secours urgents** afin de permettre aux jeunes de faire face rapidement à des besoins urgents, liés principalement à la subsistance ou à la mobilité.

La commission du bassin de Vichy a traité 377 dossiers en 2019 :

- **Secours : 193 dossiers instruits**
 - 65 alimentaires, vêtements (subsistance),
 - 17 frais annexes formations (hébergement, outillage...),
 - 95 permis de conduire,
 - 16 transports (carburant, transports en commun...).
- **Secours d'urgence : 184 dossiers traités**
 - 105 sous forme de Chèque Alimentaire Personnalisé,
 - 32 sous forme de cartes carburant,
 - 47 sous forme d'espèces.

Autres fonds du dispositif de droit commun, ou associations caritatives mobilisés

Les aides du FAJ sont accordées en subsidiarité des autres dispositifs devant être sollicités préalablement. En 2019, **207 demandes** ont été réalisées. Il s'agit d'ouvertures de droit commun ou de demandes réalisées auprès de différents organismes tels que la CAF, la CPAM, les associations caritatives, les autres fonds du département.

L'enveloppe mobilité « Santé »

Comme l'enveloppe mobilité « Santé » accordée par le Conseil Régional de 2018 n'avait pas été complètement consommée, nous avons eu l'autorisation du Conseil Régional de l'utiliser pour acheter des produits de première nécessité (hygiène), ainsi que des préservatifs, des cartes carburant et des kits de prévention routière.

Convention avec l'Epicerie Solidaire et le CCAS de Vichy

L'orientation vers l'Epicerie permet aux jeunes de pouvoir réaliser des achats de produits alimentaires et de première nécessité à moindre coût. Depuis 2012, le FAJ peut être sollicité pour la prise en charge de la cotisation à l'Epicerie et du panier alimentaire pour une durée déterminée.

Ecoute Psychologique

151 jeunes ont été reçus par la psychologue de la Mission Locale, 260 entretiens ont été réalisés, dont 145 individuels, les 115 autres sur des ateliers santé à thème.

La psychologue a fait part de son souhait de quitter notre structure pour d'autres projets et n'ayant plus aucun cofinancement depuis le 01/01/2019, nous n'avons pas pu la remplacer.

TITRE DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Pendant plusieurs années, la Mission Locale a fait appel à des prestataires pour organiser des sessions de formation destinées principalement aux jeunes de la Garantie Jeunes. En effet, tout employeur a l'obligation de mettre en place dans son entreprise des moyens de secours adaptés, dans l'objectif de prendre en charge un salarié qui serait victime d'un accident du travail. L'INRS recommande à chaque entreprise un effectif de 10 à 15 % de salariés SST. De ce fait, avoir le SST peut être une plus value sur le curriculum vitae d'un jeune pour se faire recruter.

En 2017, une salariée de la Mission Locale, particulièrement sensible à ce sujet, a souhaité devenir « Formatrice SST ». La structure est devenue un organisme de formation début 2018 et a obtenu l'agrément INRS, indispensable pour dispenser cette formation. Les modules de formations SST ont donc débuté en mars 2019, pour les jeunes qui le souhaitaient, ainsi que pour les salariés de la Mission Locale.

Contenu de la formation

- Maîtriser la conduite à tenir en cas d'accident et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Comment est validée cette formation

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Ce certificat est valable 24 mois au niveau national. Il est délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS. Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1) du Ministère de l'Intérieur.

La formation au sauvetage secourisme du travail a une durée minimale de 14 heures.

Sur 2019

- **8 sessions** réalisées
- **56 participants** (22 hommes et 34 femmes), dont 13 salariés (11 Mission Locale et 2 E2D), 3 services civiques et 40 bénéficiaires de la Garantie Jeunes.
- **55 certifications**